

Grain de RIZ

BULLETIN
DE LIAISON

N° 37

DECEMBRE 2006

ASSOCIATION
FOEFI

Association régie par la loi de 1901

Siège social : 11, avenue de Stalingrad – 92220 – Bagneux
Site FOEFI : www.foefi.fr

Sommaire

I. Actualités ; la vie de l'association

- . Inscrivez-vous vite à notre soirée du TET (samedi 03 février 2007)..... 1
- . Des nouvelles reçues de nos ami(e)..... 3
 - Marc Libert ; Henri Goulamecadar..... 3
 - Paule Burel-Migeon ; Alexandre Thomas (courriers reçus)..... 3
- . Mme Teisserenc évoque la création du foyer de Semblançay en 1955..... 7
- . Témoignage de Danielle Weber sur des retrouvailles familiales en 1992
à Sainte Livrade..... 9
- . Récit d'un périple entre copains (août 2006) par Henri Moller..... 10
- . Compte rendu de la rencontre estivale du samedi 15 juillet 2006
à Nazelles (Touraine)..... 15
- . Projet d'une étude psycho-sociologique sur les eurasiens(ne)s de la FOEFI par
D. Pham (ancienne de la FOEFI)..... 16
- . Liste des cotisants 2006 de l'Association FOEFI..... 18
- . Explications et mise au point sur les comptes 2005 de l'Association..... 19

II. Infos pratiques

- . Simplifiez-vous le téléchargement..... 20
- . Les risques d'acheter en ligne..... 21
- . Un quart des 15-25 ans ne prennent pas « toutes les précautions » contre le sida..... 22
- . Bilan de santé : les 12 examens clés..... 23
- . Retraite : 3 ans après la réforme, qui gagne, qui perd ?..... 28
- . Retraite : faut-il partir en 2007 ?..... 32

III. Grain de riz... un brin de nostalgie

- . 1946 : rupture entre la France et le Vietnam..... 38
- . Solution à la grille des mots croisés proposée par Claude David dans
le Grain de riz n°36 de juin 2006..... 41

IV. Asie et Europe d'aujourd'hui

- . Ho Chi Minh Ville s'embourgeoise..... 42
- . La ruée des distributeurs peut commencer..... 44
- . Le nuoc-mam menacé par la surpêche..... 45

V. Grain de riz... Grain de folie

- . Les bons mots de Raymond Devos..... 46

VI. Apprentissage facile de la langue vietnamienne (suite et fin)..... 47

VII. Coordonnées de vos délégués régionaux..... 54

Actualités : La vie de l'Association

INSCRIVEZ-VOUS VITE A NOTRE SOIREE DU TET (SAMEDI 03 FEVRIER 2007)

Voir les 2 formulaires en feuilles volantes joints à ce numéro du Grain de Riz

INSCRIPTION POUR LA SOIREE DU TÊT 2007 **Samedi 03 février 2007.**

A Retourner AVANT le 10 Janvier 2007 DERNIER DELAI.

Pour des raisons d'organisation aucune inscription ne sera acceptée après cette date.
Les meilleurs places seront attribuées en fonctions des 1ères réservations (table de 11)

Merci de votre compréhension.

ADHERENT : Tarifs adultes: 35 – 5 (participation FOEFI) = 30 €

Nom : _____	Prénom : _____	nbre : _____
Nom : _____	Prénom : _____	nbre : _____
Nom : _____	Prénom : _____	nbre : _____
Nom : _____	Prénom : _____	nbre : _____

NON ADHERENT : 35 €

Nom : _____	Prénom : _____	nbre : _____
Nom : _____	Prénom : _____	nbre : _____
Nom : _____	Prénom : _____	nbre : _____
Nom : _____	Prénom : _____	nbre : _____
Nom : _____	Prénom : _____	nbre : _____
Nom : _____	Prénom : _____	nbre : _____
Nom : _____	Prénom : _____	nbre : _____

Enfants (3 à 12 ans) : 15 € : _____ nbre : _____

Nombre de participants : _____ X 30 € = _____ €

Nombre de participants : _____ X 35 € = _____ €

Nombre de participants : _____ X 15 € = _____ €

Chèque à l'ordre de « Association FOEFI »

A envoyer à : Mr LOAIQUE Maurice
36 bis avenue JEAN LOLIVE
93500 PANTIN

tél. bureau : 01 40 03 34 65 E-mail : Maurice.Loaique@saint-gobain.com
portable : 06 87 62 92 73

PS: en cas d'empêchement, merci de me prévenir au moins 10 jours avant la soirée,
votre règlement vous sera alors restitué



**Soirée TÊT « ASSOCIATION FOEFI »
Et Nos AMIS de SAINTE LIVRADE**

Samedi 03 février 2007

Au restaurant

CHINA TOWN OLYMPIADES

44, avenue D'IVRY, 75013 PARIS (tél : 01 45 84 72 21)

La soirée commencera à 19 h avec un apéritif

Après dîner dansant avec orchestre de 20h jusqu'à 2h30 du matin

Merci d'être à l'heure



MENU

BOISSONS

Apéritif maison

3 bouteilles de vin par table (2 rouges, 1 rosé)

2 bouteilles de coca et 2 bouteilles d'eau minérale

ENTREES

La friture de quatre bonheurs

Salade chinoise aux fruits de mer

Assortiment de vapeur

PLATS

Riz cantonnais et riz blanc

Assortiment de rôtisserie

Crevettes géantes au sel et poivre

Légumes de saison sautés

Filet de canard à l'orange du chef

Travers grillés

DESSERT

Plateau de fruits frais

CAFE

Actualités : La vie de l'Association

DES NOUVELLES RECUES DE NOS AMI(E)S

-Marc Libert

Sa santé ne lui permettant pas actuellement de participer à nos activités, Marc Libert (ancien moniteur du foyer de Semblançay) donne le bonjour à tous les Foefiens.

Nous lui souhaitons un prompt rétablissement.

-Henri Goulamecadar

Ancien du foyer de Vouvray, Henri Goulamecadar (58 ans aujourd'hui) est en pré-retraite, après une carrière d'ingénieur en électronique chez Alcatel.

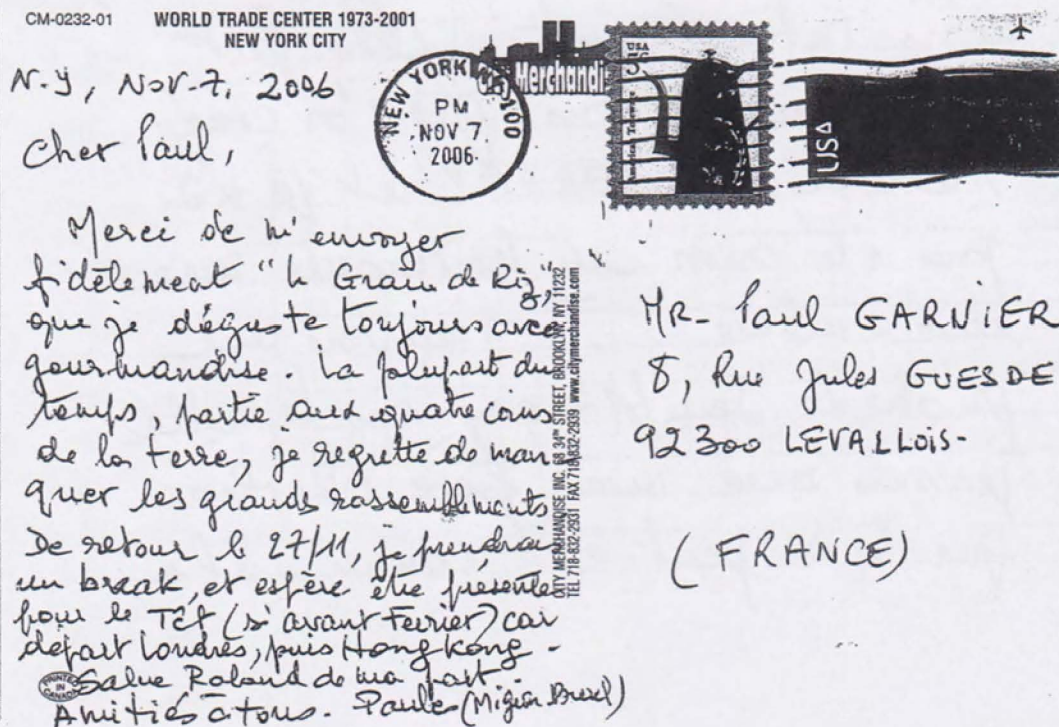
Voici son adresse :

29 rue Labor
91210 DRAVEIL

Actuellement resté en contact avec H. Cauvin, Henri souhaite avoir des nouvelles de Maurice Ingouff et de Jacky Maurice avec qui il était au lycée technique de Sens (Yonne).

-Paule Burel-Migeon et Alexandre Thomas

Nous reproduisons ci-dessous les courriers reçus de Paule (toujours en voyage de par le monde entier, la veinarde !) et d'Alexandre qui tient un bistro littéraire (« Autour de la terre ») à Orleans.



PETIT MOT ET PHOTOS RECUS D'ALEXANDRE THOMAS

Orléans 22/3/2005

Salut Paul,

Merci de ton envoi. Quel plaisir de lire les 2 Bulletins du forum Le Riz ! Bep de Sauteurs ont repris surface, tous ou presque, un si quelle chance de les avoir vécus !

A quand remonte votre dernière rencontre ? 10 ou 15 ans ? Depuis bep de creux, de bosses (sur la tête) un si intérieurement. Cela fait maintenant 10 ans que j'ai créé "Autour de la TERRE" et je n'ai plus été en harmonie avec moi-même. Je t'envoie une photo de Jean Mangay sur laquelle je mis avec mon frère Charles que tu es peut-être connu. Ils

toujours se p de vent à "oublier"
certains événements dont il a's
pas fait le deuil... du voyage en
vietnam va peut être l'aider...

Ci-joint photos conservées
de Vouvray et Semblangy.
+ Bulletin Adhesion.

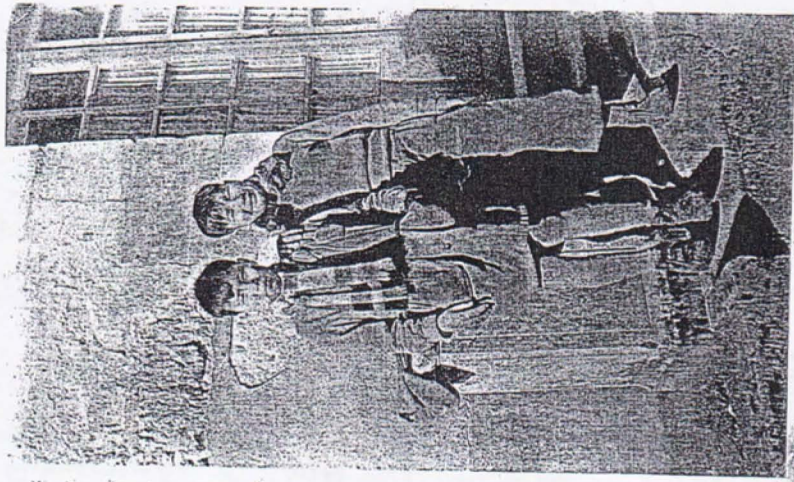
A bientôt de te revoir. Transmets
toutes mes amitiés à Maurice et
à H. le grand
P. L. L.

P.S: je veux te recevoir un
appel téléphonique: je suis Gout-
tière pour la 3^e fois = Colombe,
Mai 67h + 3,470kg -

∞



Le temps suspendu ton
vol, et vos heures propres
suspendez votre cours ... ??
1960? 1961?



Semblongey 1956
à Poils de ceruille ... ??

MME TEISSERENC EVOQUE LA CREATION DU FOYER DE
SEMBLANCAY EN 1955

Septembre 1955 ouverture du Foyer de Semblancay

En octobre 1955 Parrain ouvrit le foyer de Semblancay.

Il avait fait acte de candidature pour s'occuper
d'un foyer, en rentrant de sa captivité au Viet-Nam (de
décembre 1945 au ~~septembre~~ 1^{er} août 1955).

Messieurs Baze et Saret lui avaient proposé d'être
le directeur du foyer.

Enfin, le 1^{er} octobre (je ne sais plus quel jour, mais trois jours
avant l'arrivée des garçons, un télégramme qui disait

'Vous êtes nommé directeur du Foyer de Semblancay, directeur
du foyer dans 3 jours avec l'arrivée de 69 enfants!!!'

Parrain évidemment est tout de suite parti pour Semblancay
pendant que je me dépêchais de constituer un troussseau pour
nos propres enfants (Christiane et Serge) et les mettre en
voiture à Beaune où nous étions installés au retour de
captivité de Parrain.

Arrivé à Semblancay Parrain a trouvé une belle
propriété avec un grand parc, mais tout était vide,
pas un seul meuble dans la grande maison et les deux
familles pas un lit, pas une chaise et pas une table.

Il a fallu que Parrain se débrouille comme un brave
diable pour se faire faire par l'armée, un minimum
pour meubler au moins la grande maison, pour que
les garçons puissent dormir et manger...

Trois jours après je rejoignais Parrain en même temps que
69 garçons dont un seul, Henri Dinan, parlant le français
et traduisait les demandes et les réponses, des garçons de 6 à 15 ans.

Parrain et moi les avons aimés tout de suite, mais c'était
à sens unique,

Eux nous désignaient parfois avec indifférence et parfois
avec haine. C'était des fils qui avaient connu la
guerre et en plus ils pensaient que c'était nous qui les avions
attachés à leur maman et à leur pays natal!

Il a fallu expliquer souvent avec l'aide d'Heure Duman
que leur maman les avait envoyés à la F.O.E.F. afin qu'ils
soient élevés en France comme leurs frères, et qu'ils aient
la possibilité de bien réussir leur vie.

Les débuts ont été assez durs, et souvent le soir je pleurais
en disant à Parrain "jamais ils ne nous aimeront, jamais ils
ne seront heureux ici." et Parrain continuait me consolait en me
disant "je connais bien les Eurasians (ils avaient été prisonniers
avec eux) ils seront longs à nous faire confiance et à nous aimer
mais tu peux être sûr que ça arrivera, je tavalais mes
larmes, ET il avait raison, petit à petit ils sont venus à
nous avec le sourire et la confiance. Je les aime
de tout mon cœur et ils me le rendent bien,
chaque visite: et eût Jean François Laurent, puis
Roland Remon, Henri Koller et Félix Reichm et un
autre dont je ne me souviens pas le nom, sont
venus me voir à la Convention c'est un grand
bonheur

Mattaline

X Excusez mon écriture, à cause de l'arthrose dans
la main droite et la dirige mal
Bonne nuit à tous

NB : Mme TEISSERENC souhaite avoir des nouvelles des frères MATTA,
des anciens du foyer de Semblançay, originaires du Laos.

PETIT SOUVENIR DU RASSEMBLEMENT ESTIVAL 1992 À SAINTE LIVRADE

(Témoignage de Danielle WEBER; Novembre 2006)

Lors de cette première réunion estivale à Sainte-Livrade, où se situe le CAFI (Centre d'Accueil des Français d'Indochine), Jean WEBER espérait très fort retrouver des membres de sa famille, car plusieurs FOEFiens avaient des proches dans ce camp.

Le rassemblement (activités, hébergement et restauration) se déroulait dans le camping de Sainte-Livrade pendant plusieurs jours.

Un soir donc, n'ayant plus de glaçons pour notre fameux passe-temps « l'APÉRO », Danieile WEBER se dévoua pour aller en chercher à l'accueil du camping. Avec son caractère très sociable, elle se mit à discuter avec la gardienne du camping (Marie-Lou) qui tricotait pendant ses loisirs. Et de fil en aiguille, la conversation s'orienta vers :

Danielle : - Vous n'avez pas l'accent du coin !

Marie-Lou : - Non, je suis des Vosges.

Danielle : - Tiens, le père de mon mari aussi ! Et d'où exactement ?

Marie-lou : - De Senones

Danielle : - Lui aussi, quelle coïncidence ! Bon, maintenant je vais apporter les glaçons aux copains pour l'apéro, à demain Marie-Lou.

Le lendemain matin, Marie-Lou interpelle Danielle WEBER :

Marie-lou : - Vous savez, j'ai toujours une cousine à Senones. Elle s'appelle Lulu WEBER.

Danielle : - Mais c'est aussi le nom de la cousine germaine de mon mari !

Et c'est ainsi que Jean WEBER, qui pensait retrouver de la famille dans le camp vietnamien, s'est découvert une cousine française au camping !

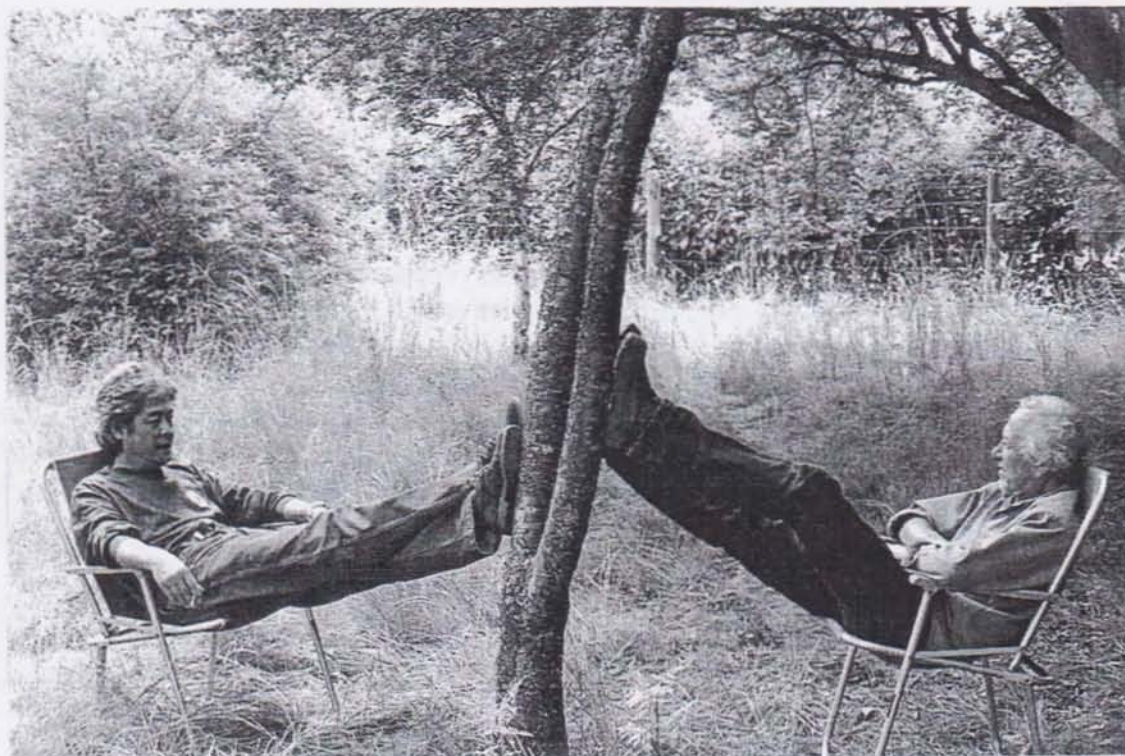
Depuis, la famille WEBER entretient une relation suivie avec cette cousine surprise !

Actualités : La vie de l'Association

RECIT D'UN PERIPLE ENTRE COPAINS (AOUT 2006)

Petite escapade foefienne et nouvelles d'adhérents retraités

Partis à l'aventure, *Félix TAICHU* et moi, *Henri MOLLER*, avons fait une première étape à Nazelles en Touraine pour récupérer un « déjà » retraité : notre ami *Roland RÉMOND*.



Le lendemain, départ pour l'autoroute du soleil, direction Garéoult dans le Var chez *Joëlle et Pierre JEANNETTE*. Repos pendant trois jours : farniente et détente.

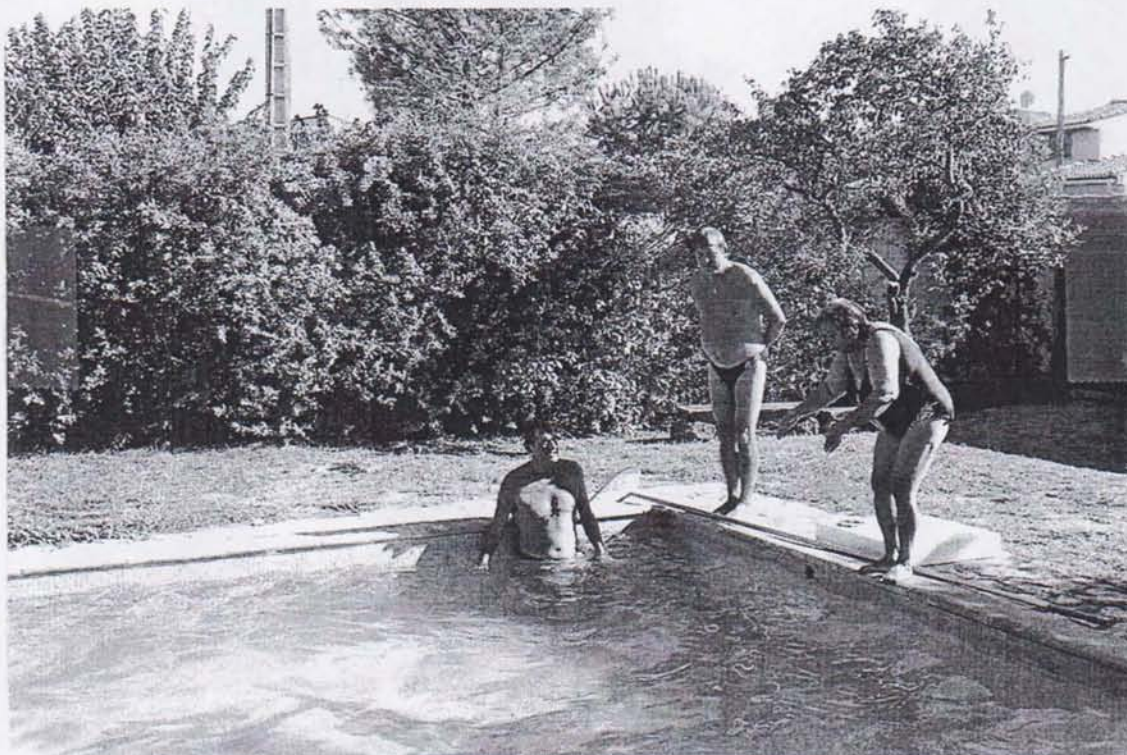


Nous continuons notre périple en direction de Soubes (34) chez *Maddy et Daniel MALEY* qui se sont joints à nous pour aller à la Couvertoirade, rendre visite à *Marraine (Mme TEISSERENC)* et nous recueillir sur la tombe de *Parrain (Mr. TEISSERENC, ancien directeur du foyer de Semblançay)*, un moment très émouvant.

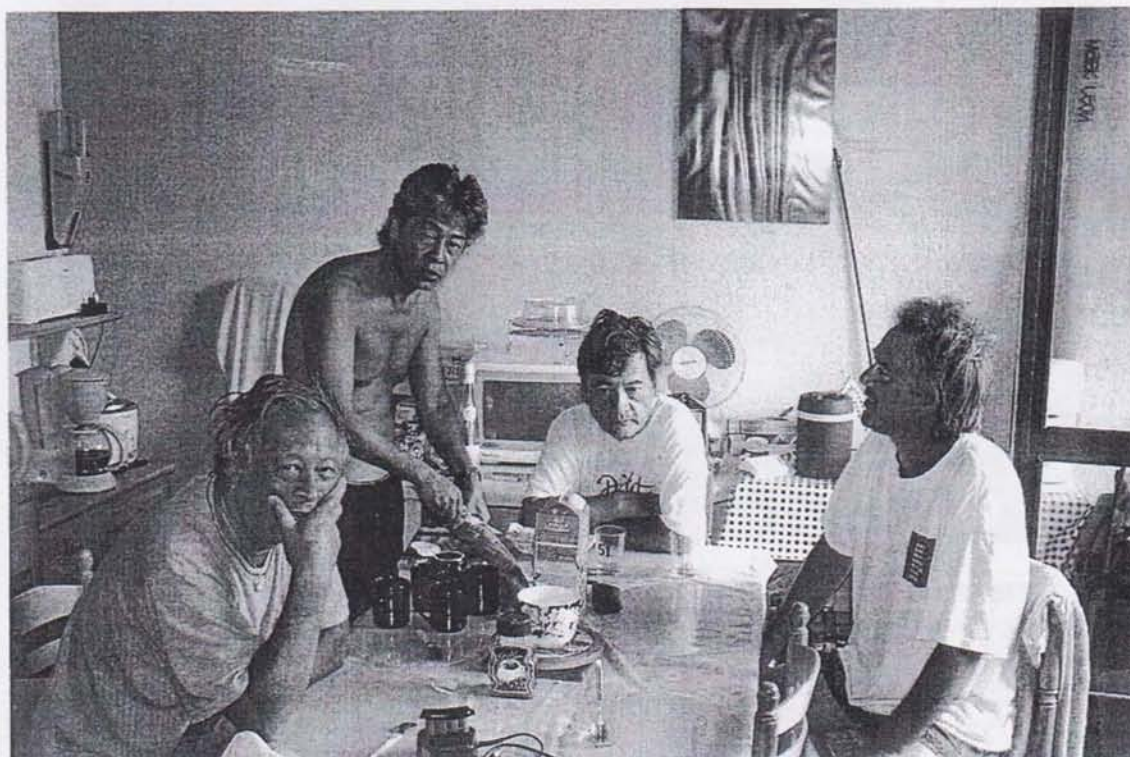


Les FOEFIENS en compagnie de Marraine (à droite), de sa fille Christiane, et de son gendre (à gauche).

Au bout de quelques jours, un nouveau jeune «retraité» arrive dans notre petit groupe : *Alex BOULANIN* ! Mais *Roland* nous a quittés pour retourner à Nazelles. Nous avons ensuite continué notre route en faisant une petite visite à *Hélène*, la sœur de *Daniel*, à AGDE.

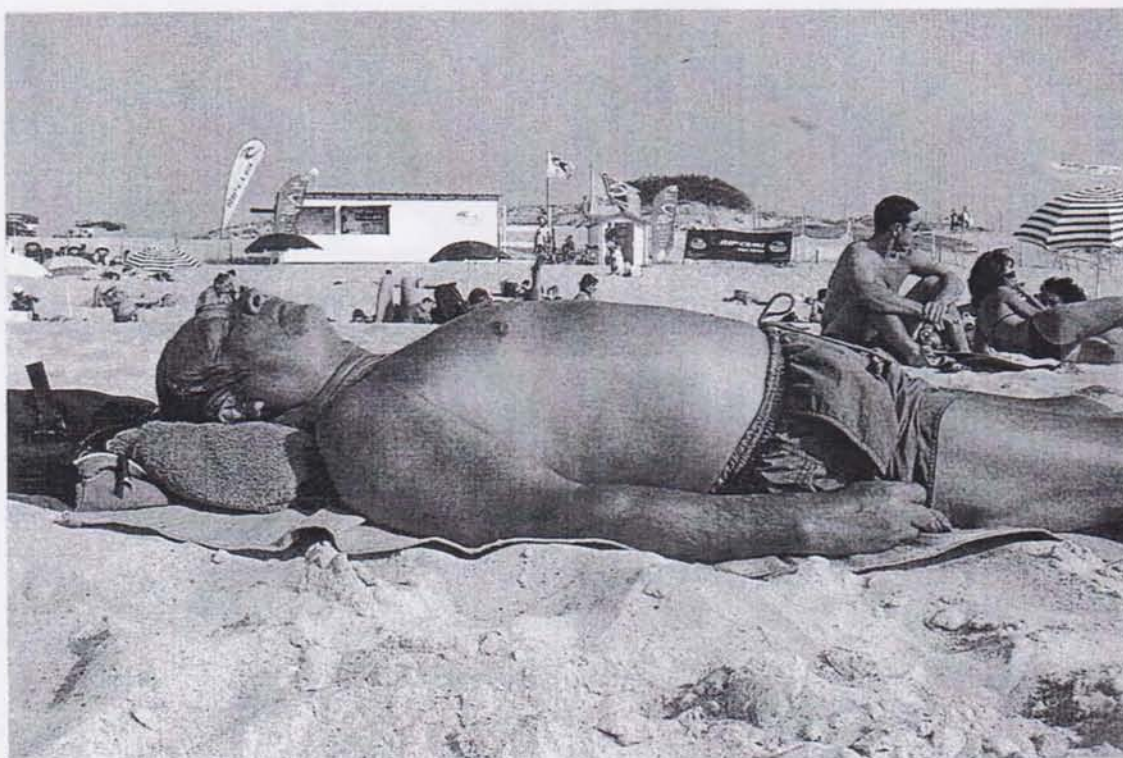


Début Septembre nous partons, *Alex*, *Félix* et moi chez *Maurice LOAIQUE* à Seignosse, dans les Landes. Le temps ne permettant pas la pêche, nous étions donc dans l'obligation d'aller souffrir sur la plage (bronzage, dormage, mâtage...) et ce pendant une semaine.

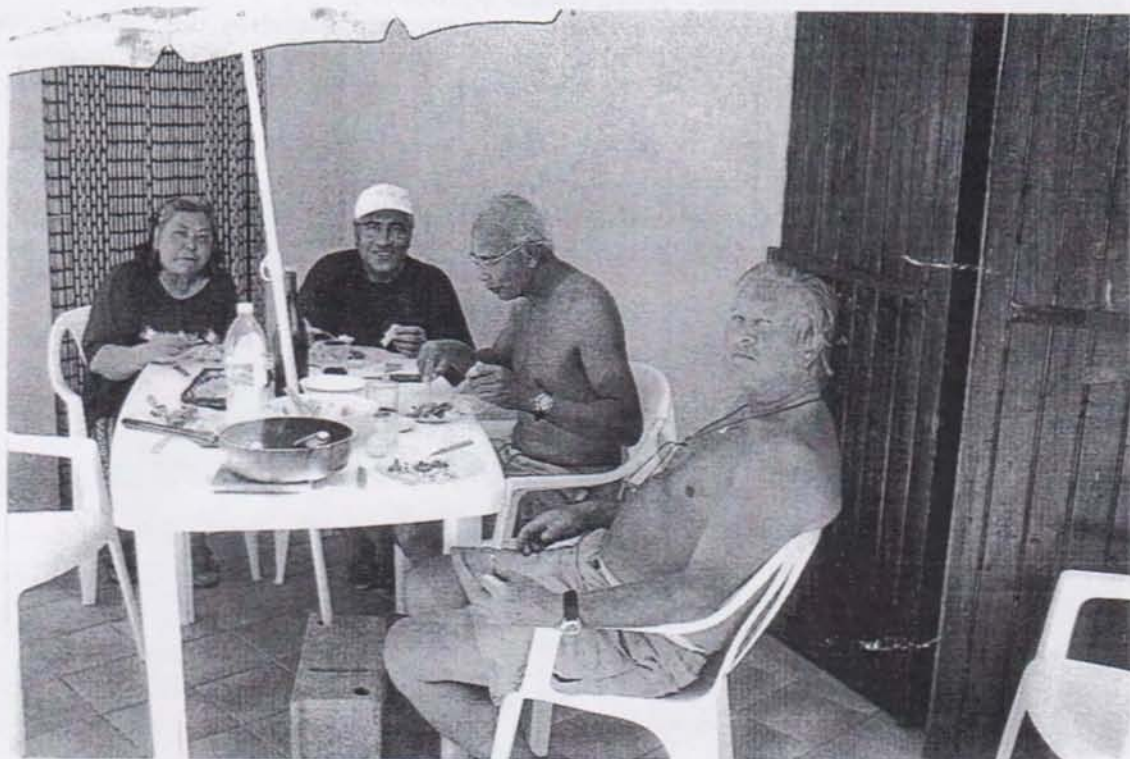


La fin des vacances approche (car toutes les bonnes choses ont une fin).

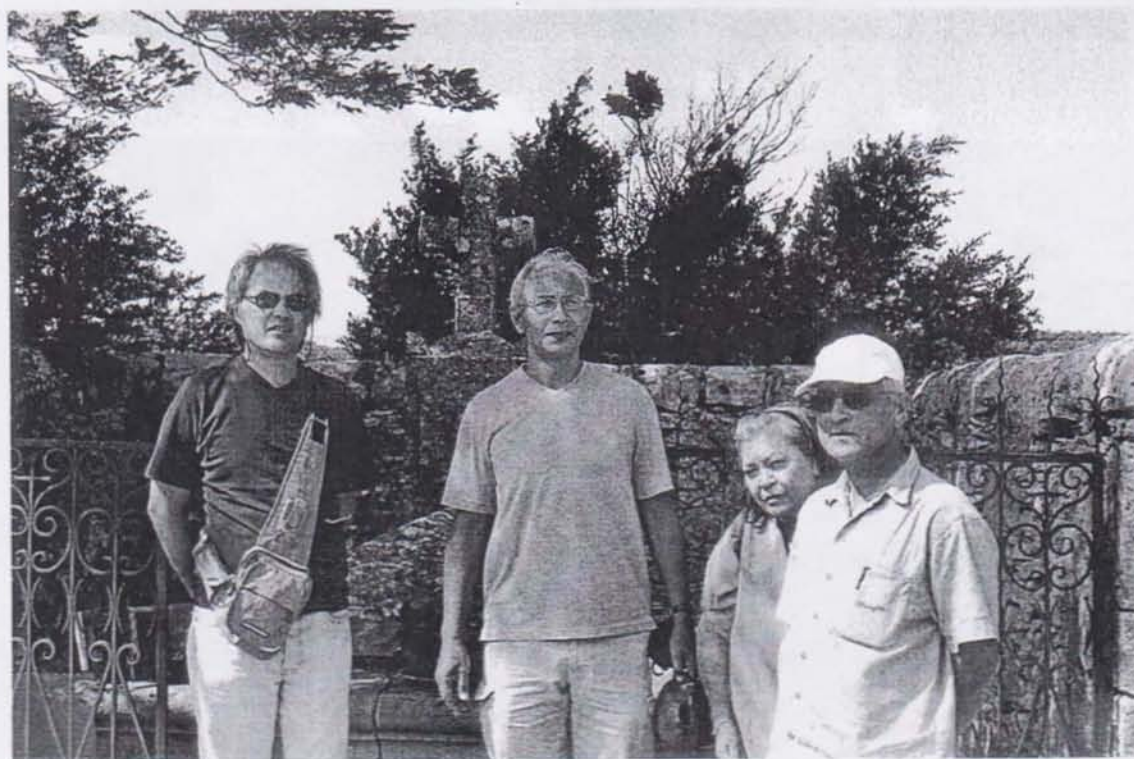
Maurice et Jacky FARNOT remontant sur Paris, nous nous sommes autorisés des prolongations en passant par Barbezieux chez *Jean Paul COULET* et sa femme, puis sommes repartis sur Nazelles « Gîtes d'étapes » pour passer quelques jours avec Roland avant de rentrer et reprendre des activités moins agréables.



Alex BOULANIN savourant sa première année de retraite.



Avec Mady COUTY et Daniel MALEY à SOUBES



Les représentants de l'Association FOEFI venus rendre hommage à Mr Jacques TEISSERENC à son caveau familial, à LA COUVERTOIRADE.

Compte-rendu de la Rencontre estivale du Samedi 15 Juillet 2006 à NAZELLES(Touraine)

Oh mes aïeux ! Inutile de dire aux habitants d'Amboise que la chaleur ne peut se trouver qu'en Thaïlande, au Vietnam, au Cambodge et au Laos, ce 15 Juillet 2006.

Sauf erreur, il a fait plus de 35°C à l'ombre et au moins 50° à l'intérieur des véhicules aux vitres fermées. Malgré la chaleur, la rencontre estivale a été une grande réussite.

Nous étions plus de 90 . Il est vrai qu'il n'y avait pas grand-monde dans les rues de Vouvray et de Nazelles ; dans le cas contraire, les habitants auraient remarqué les allées et venues incessantes provoquées par des personnes au physique ni vraiment européen, ni vraiment asiatique (les Foefiens). Seule une bouteille de nuoc-mam dans le coffre de la voiture aurait pu les trahir. Heureusement à la place, il y avait des caisses de pétillant commandées grâce à la gentillesse d'Antoine Desgeorges et de son épouse, toujours accueillants. ça bougeait dans tous les coins chez Antoine à la mairie, chez René, chez Roland et même à Amboise à l'hôtel Ibis

La soirée s'est bien déroulée dans la grande salle du Centre socioculturel du Val de Cisse avec en prime, un étang mais sans canard laqué.

Le buffet a été agréablement pourvu grâce à un grand choix de plats, pour tous les goûts tant en quantité qu'en qualité.

Les danseurs ont mis beaucoup d'ambiance et ont pu évoluer sans se gêner mutuellement, la piste de danse étant grande (on n'est plus à Chinatown les Olympiades 75013 Paris)

Nous avons pu remarquer parmi les danseurs Jean Weber et son épouse évoluant au milieu de la piste de danse. Pardon de ne pas citer d'autres noms .

Quelques remarques entendues venant de la part de 4 non-adhérents :

« ce n'est vraiment pas cher quand il faut tenir compte de la location de la salle »
« Les membres de l'Association sont très sympathiques même avec des personnes qu'ils ne connaissent pas ! »

La soirée s'est terminée tard mais il a été convenu de nous revoir le Dimanche chez Roland pour le repas de midi. Nous nous sommes retrouvés à une cinquantaine malgré tout.

Vifs remerciements à tous les participants et aux organisateurs pour ce WE agréable, bien rempli et « chaleureux » dans tous les sens du terme.

Bien entendu, l'étude se soumet aux règles de la
diplômologie propre à une recherche sociologique, en particulier
volontariat des sujets choisis, anonymat total des interviews, etc

Je serais heureuse de détailler davantage ^{devant vous} les caractéristiques
de ma recherche, de ses méthodes, etc. Je me tiens donc
à votre disposition pour répondre oralement à vos investigations
et vous prie de recevoir mes salutations les meilleures

D. Pham

Excusez mon écriture = je me suis brisé les 2 doigts de la
main droite !

**AVIS DU BUREAU DE L'ASSOCIATION FOEFI CONCERNANT LE PROJET D'ETUDE
DE DENISE PHAM**

Le Bureau demande à tous les eurasiens qui désirent participer à cette étude de contacter
directement Denise PHAM à son adresse (94 rue Du Dessous des Berges 73013 PARIS
tél : 01-45-84-68-12) pour les interviews individuels qu'elle compte réaliser.

Denise PHAM sera aussi présente à notre soirée du Têt du 03 février 2007.

Nous souhaitons que vous lui réserviez un bon accueil à cette occasion.

Actualités : La vie de l'Association

LISTE DES COTISANTS 2006

Mr	ANDRES	Jeannot	Mr	LEBLOND	René
Mr	ANTOINE	Léon	Mme	LECONTE	Jeanne
Mr	APPOLAIRE TAGOUR	Ferdinand	Mme	LENORMAND	Virginie
Mr	BALARD	Antoine	Mme	LEPAGE	Noëlle
Mr	BARBET	Pierre	Mr	LESTRUHAUT	J.Pierre
Mr	BARIEUX	Jean Jacques	Mr	LEVAN	Georges
Mr	BARRANGER	Alain	Mr	LE VAN HAO	Albert
Mme	BARRILLOT(Grevez)	Mariane	Mme	LEVY (DONZET)	Suzanne
Mr	BATTIN	Jean	Mr	LIBERT	Marc
Mr	BAUCHAIN	Jean Pierre	Mr	LISON	Henri
Mr	BAUR	Pierre&Marie-Laure	Mr	LOAIQUE	Maurice
Mr	BERYL	Pierre	Mr	LUTHY	Jean
Mr	BONGNON	Robert	Mr	MALEY	Daniel
Mr	BONNET	Pierre	Mr	MARCEL	J.Claude
Mr	BOUDIGUET	Jean Pierre	Mr	MARIN	Marcel
Mme	BOUE	Madeleine	Mr	MAURIN	Robert&Agnès
Mr	BOULANIN	Alexandre	Mr	MEDRANO	Julien
Mme	BOULANIN-BOUZARD	Oiga	Mr	MEDRANO	René
Mr	BUI-VAN-LAM	Alain	Mme	MERLATEAU-DAUZAS	Jeannette
Mme	CAPITAINE	Ginette	Mr	MICHEL	Pierre
Mr	CESARJO	Pierre	Mr	MOLLER	Henri
Mr	CHALLAN	Jean-Claude	Mr	MORLAN	Daniel&Patricia
Mr	CHESNAIE	Jean	Mme	NAUDY	Yvette
Mme	COMMERE-JACQUES	Marguerite&Pierre	Mr	NGUYEN CUNG TRONG	Claude
MrMme	CONDAMINE	Josseline	Mr	NICOLI	Patrick
Mr	COULET	Jean Paul	Mme	NOUETTE	Pauline
Mme	COUTY	Maddy	Mme	PATRICE	Ariette
Mr	DAVID	Raymond	Mr	PAUL	Robert
Mr	DELAIR	Joseph	Mr	PAYET	Simon
Mr	DELORME	Yves	Mr	PELLETIER	Paul
Mr	DESGEORGES	Antoine	Mr	PERRINET	Albert
Mr	DINAN	Henri	Mr	PETEL	Louis
Mme	DUFOUR	Jocelyne	Mr	PEYRON	Georges
Mme	DUPUY-MILLET	Juliette	MrMe	PHILIPPE	André
Mr	DUSSOL	Jacques	Mr	PHILIPPE	André
Mr	DYREIT	André	Mr	PIERRE	Jean
Mr	FAIRN	René	Mr	RAYMOND	Roger
Mr	FARNOT	Jacques	Mr	REMOND	Roland
Mr	FRAGOLA	Pierre	Mr	RIQUIER	Simon
Mr	FRANCOIS	Jacques	Mr	RIVET/BOURGNEUF	Roger
Mr	FURNON	Robert	Mr	ROBIN	Gabriel
Mme	GARNIER	Christiane	Mme	ROMAIN	Georgette
Mr	GARNIER	Paul	Mr	ROMAN	Joseph
Mr	GIREAU	Jerome	Mr	SALLES	Jean Pierre
Mr	GORGET	Marie-Paule	Mme	SANDEAU	Hélène
Mme	GRALL	Léonie	Mr	SCHWEIKERT	Robert
Mr	GUILLERY	Ralph	Mr	SERVIN	Jean
Mr	ICHARD	Henri	Mr	SORIN	Pierre
Mme	INGOUFF	Jacqueline	Mr	TAICHU	Felix
Mr	INGOUFF	Maurice	Mr	TASSO	Louis
Sr	JACQUES LOUISE	François Régis	Mr	THIMONIER	Pierre
Mr	JACQUES	Robert	Mr	THOMAS	Alexandre Romain
Mr	JANSSEN	Jean-Louis	Mr	TILLEY	Lucien
Mr	JEANNETTE	L. Pierre	Mme	TRANG	Hélène
Mr	JOURDAN	Yves&Monique	Mr	UBACH	Georges
Mr	LABATTUT	Jean Roger	Mr	VILLARUEL	Robert
Mr	LAI	Jean-Claude	Mr	VITET	Pierre
Mme	LAIGLE	Marie Dominique	Mr	VOISIN	Antoine
Mr	LAGISQUET	Joseph	Mr	WEBER	Jean
Mr	LATARGERE	J. Pierre	Mr	WEBER	René
Mr	LATARGERE	Jean-Luc			

EXPLICATIONS ET MISE AU POINT SUR LES COMPTES 2005 DE L'ASSOCIATION

Dans le Grain de Riz n°36 de juin 2006, nous avons commenté le résultat bénéficiaire de 1173,13 euros de 2005 (en page 1 et 2) et publié in extenso le compte de résultats ainsi que le bilan 2005 (en page 4 et 5).

Au cours de la rencontre estivale du 15 juillet 2006 à Nazelles (et alors que ces comptes 2005 ont été déjà approuvés par les votants à l'Assemblée Générale du 4 février 2006), certains membres résidant en Touraine auraient émis des doutes sur le bien fondé de la gestion de l'Association et le caractère plus ou moins « normal » du déficit des rencontres estivales (ainsi, pour 2005, la fête estivale à Vouvray a coûté 2419,06 euros en frais de location de salle, en commandes au traiteur ou en achat de boissons complémentaires, tandis que les recettes se sont élevées à 2184 euros, d'où un déficit de 235,06 euros sur cette opération).

Les membres du Bureau de l'Association, et en particulier Maurice Loaique (trésorier), sont prêts à fournir toutes les informations (documents à l'appui) à quiconque le souhaiterait. Faut-il songer à réduire certaines activités ou rencontres, si elles s'avèrent déficitaires ou difficiles à organiser? Cela reste à discuter éventuellement.

Quoiqu'il en soit, Henri Moller et Paul Garnier tiennent à réaffirmer qu'ils ont toujours géré l'Association avec le maximum de rigueur, économisant sur le moindre frais (téléphone, frais de déplacement, photocopies, timbrage...); ainsi à titre d'exemple, tous les bulletins « Grain de Riz » sortis depuis 2005 n'ont jamais coûté un seul centime à l'Association, alors qu'un devis demandé à un prestataire externe a chiffré le coût de la seule photocopie à 1500 euros chaque numéro en couleur, tiré à 150 exemplaires; de ce fait deux numéros du Grain de Riz publiés par an, même en noir et blanc, seraient probablement revenus à 1800/2000€, soit l'équivalent des ¾ du montant des cotisations reçues par an. Sur ce point, relire les pages 1 et 2 du Grain de Riz N° 36 de juin 2006.

Que tous ceux qui se sentent meilleurs gestionnaires nous rejoignent au Bureau de l'Association, pour nous aider à mieux faire, ou pour prendre la relève de nos fonctions, s'ils le souhaitent. Nous serions heureux de leur passer le flambeau à première demande.

Les membres du Bureau profitent de cette mise au point pour remercier tous les adhérents bénévoles qui, tout le long de l'année, se sont toujours efforcés de donner un coup de main dans les diverses occasions de notre vie associative (démarches et contacts pour louer des salles, puis les nettoyer, gestion du site Internet de l'Association...).

Le Bureau de l'Association FOEFI.

Techno

Simplifiez-vous le téléchargement

Des conseils pour choisir son logiciel et ne pas se mettre dans l'illégalité.

Il existe aujourd'hui plus de 300 sites légaux de téléchargement de musique dans le monde, dont 190 en Europe, soit trois fois plus qu'il y a un an. Et d'après l'Ifpi, la Fédération internationale de l'industrie phonographique, 180 millions de téléchargements de musique payants et donc légaux ont été enregistrés au premier semestre 2005, soit trois fois plus qu'en 2004. Parallèlement, le nombre de titres téléchargés illégalement n'a progressé que de 3 %. C'est donc bien la crainte des sanctions judiciaires qui pousse les internautes adeptes du *peer-to-peer*, ou P2P (pour échanges entre particuliers), à rejoindre des sites où l'abonnement mensuel est désormais de mise. D'ailleurs, les sites eux-mêmes n'ont pas toujours le choix : reconnu

coupable par la Cour suprême des Etats-Unis, en août dernier, de favoriser le piratage, l'éditeur du logiciel de P2P Morpheus va devoir mettre en place un service de paiement sur son réseau.

Le « peer-to-peer » a ses irréductibles

Des solutions originales commencent à émerger : des réseaux de partage des fichiers musicaux comme Peer Impact (World Media) proposent aux clients d'acquiescer des clefs numériques leur permettant de débloquent les fichiers téléchargés. L'éditeur rétrocède ensuite un pourcentage sur les ventes des titres à leurs ayants droit.

Les éditeurs de jeux vidéo ont également adopté l'abonnement. Metaboli ouvre ainsi une partie de son catalogue à partir de 9,90 euros. Pour avoir

accès aux 130 jeux disponibles, il faut compter 19,90 euros par mois. On trouve les jeux en moyenne moins de six mois après leur sortie.

De leur côté, les disquaires virtuels payants, comme Fnac.com, tirent leur épingle du jeu. Arrivé pourtant avec un certain retard, Fnacmusic ambitionne de devenir la première plate-forme de téléchargement. Sur ce site, la vente n'est pas limitée à la musique : on trouve également des vidéos ou des sonneries pour mobiles. Seule limite, le site reste très franco-français.

Malgré les craintes de représailles, le téléchargement gratuit conserve ses adeptes. Au moins parce que les utilisateurs aiment pouvoir télécharger un seul titre d'un album. Si Kazaa, que les internautes jugent trop contrôlé par les éditeurs de disques, est en perte de vitesse, eMule est aujourd'hui le plus utilisé.

La littérature n'est pas en reste. Les réseaux P2P regorgent de livres récents, en format PDF ou texte, souvent distribués sans l'accord de leurs auteurs. Moins d'un jour après sa sortie officielle mondiale en juillet, le dernier *Harry Potter* était déjà scanné et diffusé sur KaZaA, BitTorrent, Gnutella et Ares.

Fanny Guinochet

Tentations

Des photos numériques sur grand écran

Le nouvel appareil photo numérique de Casio, l'Exilim Zoom EX-Z500, dispose d'un écran LCD géant de 2,7 pouces (6,9 centimètres) haute définition et d'un capteur de 5 mégapixels. Il bénéficie de la technologie Casio DSP pour limiter les flous. Il existe en gris métallisé, noir ou or.



→ Casio Exilim Zoom EX-Z500, 349 euros.

Sac ultrarigide pour motards

Les sacs à dos Axio comportent une coque en polycarbonate extrêmement rigide. Les nombreuses pochettes et sangles accueillent ordinateur portable, agenda électronique,



etc. Idéal pour les deux-roues. La série Hardpack, de 200 décilitres de capacité, propose quatre modèles : Swift, Urban, Tekno et Fuse.

→ De 149 à 189 euros.

Une station GPS de poche

Le nouvel ordinateur de poche Tungsten E2 de PalmOne est associé à une station GPS équipée d'un haut-parleur. Une fois le TE2 posé sur sa station, l'application démarre automatiquement. Il est livré avec une carte mémoire prête à l'emploi contenant le logiciel de navigation ViaMichelin et les cartes routières de la France entière.

→ Tungsten E2 Navigation Companion, 429 euros.



Le top 5 des sites

	 KaZaA	 eMule	 iTunes	 Morpheus	 BitTorrent
Taille du logiciel	0,57 Mo	4,37 Mo	21,7 Mo	0,18 Mo	3,62 Mo
Le plus	Parmi les logiciels les plus faciles à utiliser	On y trouve beaucoup de raretés	Grande facilité d'utilisation	Un puissant moteur de recherche	Fichiers très récents disponibles
Le moins	Peu de raretés et beaucoup trop de pub	Interface un peu trop complexe	Logiciel très lourd	Interface peu claire	Pas de moteur de recherche
Commentaire	Fondé sur une technologie <i>peer-to-peer</i> standardisée, il permet de partager des fichiers multimédias : audio, vidéo, images et documents	Possibilité de partager n'importe quel type de fichier : MP3, JPEG, AVI, ZIP, EXE. Recommandé pour les DivX	Site de musique en ligne d'Apple, pour les utilisateurs d'iPod. Il permet de créer des listes de lecture, de graver des CD audio, MP3 ou de données	Il se connecte sur plusieurs réseaux (eDonkey, Overnet, Gnutella...). Intègre les fonctions de Windows Media Player pour la lecture des fichiers audio et vidéo	Parfait pour le téléchargement de fichiers de grande taille, avec des débits importants, souvent au maximum de la bande passante disponible
Prix	Gratuit	Gratuit	9,99 € le CD	Gratuit	Gratuit

Les risques d'acheter en ligne

Le Monde
18 oct 2006

Sur Internet, les produits venant du monde entier incluent des produits interdits de vente en France. Le consommateur doit y prendre garde

Internet permet d'accéder à tout ce qui se vend dans le monde. Les consommateurs peuvent ainsi acheter des produits nouveaux avant leur commercialisation en France ou comparer plusieurs offres. Certains sites étrangers proposent même des produits interdits à la vente en France. Aux risques et périls de l'acheteur.

En effet, la France a proscrié de nombreux produits de la vente en ligne. Il est interdit d'acheter via Internet des cigarettes ou des cigares, des alcools forts, des armes à feu, des médicaments et, bien sûr, les productions pédopornographiques ou faisant l'apologie du négationnisme. Pour ces deux derniers types de produits, les contrevenants risquent non seulement de ne jamais recevoir leurs achats, qui seront bloqués en douane, mais encourent en outre une sanction pénale.

En ce qui concerne les médicaments, l'Agence française de sécurité sanitaire des produits de santé (Afssaps) met les internautes particulièrement en garde contre les messages proposant des stéroïdes, des tranquillisants et des stimulants sexuels. Chaque détenteur d'une adresse électronique en a fait l'expérience : l'offre de Viagra constitue l'un des spams les plus répandus. L'Afssaps rappelle que la vente de produits pharmaceutiques nécessitant une ordonnance est interdite en ligne. Par ailleurs, cet organisme souligne que certaines des substances commercialisées sur Internet sont le résultat de contrefaçons et que leur consommation peut nuire à la santé de leurs utilisateurs.

Toutefois, selon le Forum des droits sur Internet, créé par le gouvernement en 2000 afin d'observer les questions juridiques liées au développement du Web, les plaintes de consommateurs concernant les produits pharmaceutiques achetés en ligne, et en particulier le vrai ou faux Viagra, demeurent marginales.

Plus généralement, le Forum met en garde les internautes contre l'achat de contrefaçons, quel que soit l'objet convoité. L'acheteur se place alors en situation d'illégalité, exactement comme un touriste qui rapporte d'un voyage lointain une contrefaçon de sac à main de marque ou de chemise polo. Les inspecteurs des douanes, présents dans les centres de tri postaux, ont pour mission de surveiller les importations de produits susceptibles d'être contrefaits.

Quant aux jeux en ligne, ils forment un secteur spécifique. En France, rappelle Dominique Bertoncini, commissaire divisionnaire à la sous-direction des courses et des jeux au ministère de l'intérieur, « tout site de jeux de hasard commercialisé en dehors du PMU, pour les courses, et de la Française des jeux, pour les loteries, grattages et tirages, est illégal ». La loi ne punit toutefois pas les joueurs, mais les organisateurs de jeux. La seule exception concerne les paris hippiques : la loi, qui date de 1891, avait organisé les paris mutuels « pour nourrir la filière équine », indique M. Bertoncini. Les joueurs sont donc passibles de sanctions pénales s'ils participent à des paris sur courses en ligne mais pas s'ils jouent au poker sur Internet.

La sous-direction des courses et des jeux recommande toutefois une extrême prudence. « L'internaute est livré à lui-même. Il joue pour 100 euros et il risque de s'en voir prélever 200 », raconte M. Bertoncini. Le ministère de l'intérieur a engagé une chasse sans merci aux organisateurs de paris en ligne, comme l'a montré, le 15 septembre, l'interpellation des deux dirigeants de la société autrichienne Bwin à La Turbie (Alpes-Maritimes) (*Le Monde* du 17 septembre).

Lorsqu'il effectue un achat par l'intermédiaire d'un site étranger, l'internaute doit respecter des règles élémentaires de prudence. Il est ainsi préférable de se renseigner sur la notoriété et sur la fiabilité de la société.

En outre, l'acheteur doit bien souvent déboursier davantage que le prix affiché par le marchand. Les frais de livraison peuvent être élevés. Pour les pays situés en dehors de l'Union européenne et pour un produit, dont le prix dépasse 22 euros, le consommateur doit s'acquitter de droits de douane. Pour les CD et les DVD vierges, le consommateur doit en théorie verser la taxe sur les supports vierges destinés aux auteurs.

L'internaute n'est pas non plus certain d'obtenir le produit au prix moins cher découvert sur un site étranger. En effet, pour éviter notamment les livraisons intercontinentales, certaines entreprises ont mis des « barrières » qui empêchent d'acheter dans un autre pays que celui où l'on réside.

Enfin, le paiement doit être sécurisé. Seuls les sites dont l'adresse commence par les lettres « https » garantissent la sécurité bancaire. Selon la Fédération des entreprises de vente à distance, les litiges liés à un achat sur Internet restent limités, « mais ils concernent davantage, en proportion, les sites basés à l'étranger que ceux qui ont une adresse en France », explique Dominique Duchatelier, secrétaire général de l'association. ■

OLIVIER RAZEMON

Les contrevenants
risquent
de ne jamais
recevoir
leurs achats,
qui seront bloqués
en douane, mais
encourent aussi
une sanction pénale

Le Monde 8-07-2006

SANTÉ UNE ENQUÊTE À L'OCCASION DES SOLIDAYS

Un quart des 15-25 ans ne prennent pas « toutes les précautions » contre le sida

PLUS D'UN QUART des jeunes de 15 à 25 ans déclarent être « bien informés sur le sida, mais (...) ne pas prendre toutes les précautions nécessaires pour [se] protéger », révèle un sondage sur l'opinion et les pratiques des jeunes concernant le sida.

L'enquête, réalisée par BVA à l'occasion de Solidays, qui réunit 200 artistes du 7 au 9 juillet à l'hippodrome de Paris-Longchamp, a été menée auprès de 548 jeunes âgés de 15 à 25 ans, issus de trois échantillons représentatifs de la population française.

Une analyse plus fine permet de cerner les plus enclins aux pratiques à risque. Il s'agit des plus âgés (28 % des plus de 22 ans), des actifs (29 %) et surtout de ceux résidant en milieu urbain : 31 % des jeunes vivant dans des agglomérations de plus de 100 000 habitants déclarent prendre des risques contre 21 % de ceux issus des communes rurales. En revanche, le niveau de diplôme ne semble pas être un facteur discriminant.

Attitude lucide

Ces jeunes prenant des risques ont pourtant accès au même niveau d'information que l'ensemble des 15-25 ans. 83 % d'entre eux, contre 85 % en moyenne, pensent que leur génération n'est pas

moins obligée que les précédentes de se protéger du sida. 71 %, contre 78 % en moyenne, savent qu'il n'existe pas de traitement pour guérir le sida et 68 %, contre 72 % en moyenne, estiment que le sida ne concerne pas que les « populations à risque ».

Toutefois, la sensibilisation à la question du sida reste forte. Les jeunes de 15 à 25 ans rejettent à 85 % l'idée qu'il leur serait moins nécessaire de se protéger du sida que les générations précédentes.

Cette attitude lucide est plus fréquente chez les jeunes de plus de 22 ans, chez ceux de niveau social plus élevé et habitant en zone urbaine. Huit sur dix savent qu'il n'existe pas de traitement curatif du sida.

Sept sur dix sont en désaccord avec l'idée que le sida concernerait avant tout « les populations les plus à risque (comme les homosexuels, etc.) ». Les 27 % qui sont de l'avis contraire sont plutôt de jeunes hommes, les moins âgés et les moins diplômés.

Enfin, près de deux tiers des 15-25 ans se sentent « personnellement menacés par le sida », un « pourcentage important », selon le département Opinion de BVA : le chiffre inclut les jeunes qui n'ont pas encore d'expérience sexuelle. ■

PAUL BENKIMOUN

SANTÉ Le dossier du mois

NOTRE TEMPS
SEPTEMBRE 2006

À REMPLIR,
À DÉCOUPER ET
À CONSERVER : VOTRE
BILAN PERSONNALISÉ
DES 12 EXAMENS CLÉS
POUR PRENDRE
VOTRE SANTÉ EN MAIN !

AUDE ALLAIRE
ET AGNÈS DUPERRIN



BILAN DE SANTÉ : LES

... ET POUR MON
OSTÉODENSITOMÉTRIE ?



Veiller sur sa santé, c'est combiner l'hygiène de vie et les bilans de santé appropriés. Un rendez-vous annuel ou tous les deux ans chez le généraliste, c'est le bon rythme pour mettre à jour le calendrier vaccinal, vérifier poids et tension, contrôler la vue, l'audition, les réflexes, ou encore la thyroïde par une simple palpation du cou. Gestes plus simples, outils plus efficaces, information mieux diffusée, ces dernières années dépistage et prévention ont grandement progressé, avec trois bénéfices majeurs :

1. Agir avant l'arrivée de la maladie – des traitements ou parfois de simples conseils d'hygiène de vie sont déterminants pour prévenir bien des maladies cardio-vasculaires, la vulnérabilité

osseuse et même certaines maladies dégénératives telles qu'Alzheimer.

2. Mettre en place des aides ou des traitements pour conserver l'acuité de nos sens favorisant des relations sociales riches.

3. Démarrer des soins moins lourds, pour un meilleur pronostic, lorsqu'ils sont nécessaires.

Tenir compte de l'histoire personnelle et familiale

Le médecin de famille, qui connaît vos antécédents personnels, familiaux et votre mode de vie, est le mieux placé pour vous orienter vers les examens complémentaires dont vous avez besoin. Il dispose d'échelles très précises pour évaluer les risques de chacun face aux maladies cardio-vasculaires par exemple. « Il en ira de même pour l'ostéoporose d'ici à la fin de l'année », précise le Dr Claude-Laurent



12 examens clés

Benhamou, chef du service de rhumatologie du CHR d'Orléans. « Les femmes rempliront un questionnaire réalisé par les experts de l'OMS, et en quelques minutes le médecin calculera exactement leur risque d'être victime d'une fracture ostéoporotique. Ce test déterminera la nécessité de pratiquer un examen radiologique spécifique. » Prise en charge par l'assurance maladie depuis le 1^{er} juillet, l'ostéodensitométrie (voir N° juillet 2006) permet de déterminer la solidité des os afin de mettre en route, si besoin, un traitement préventif. Elle est conseillée en cas de signe d'alerte (réduction de la taille de plusieurs centimètres, fracture du poignet sans choc) ou de facteurs de risque : âge, faible poids corporel, antécédent familial de fracture, corticothérapie, tabagisme... Le médecin de famille tient également compte de l'histoire familiale. « Pour les formes familiales

de cancer du côlon, qui se déclarent en général avant 60 ans, nous conseillerons un dépistage par coloscopie dix ans avant l'âge auquel le cancer de votre parent a été diagnostiqué, alors que pour la population générale sans risque particulier le dépistage de masse consiste à la recherche de sang dans les selles », explique le Pr Benoît Coffin, chef du service d'hépatogastroentérologie de l'hôpital Louis-Mourier, à Colombes (Hauts-de-Seine).

■ La France à la pointe dans la lutte contre le cancer du sein

Le diagnostic précoce fait des merveilles tout particulièrement en cancérologie. On sait aujourd'hui repérer des lésions à un stade précancéreux, que ce soit au niveau de la peau (en surveillant des grains de beauté qui changent de forme ou de couleur) ou du col de l'utérus ●●●

SANTÉ

Le dossier du mois

■ À VOS MARQUES, BOUGEZ!

Pratiquée au moins une demi-heure par jour, l'activité physique nous protège efficacement contre la maladie.

C'est le plaisir qui doit nous guider dans notre choix. La plupart des sports pratiqués sans excès sont accessibles à tous : stretching, yoga, randonnée, vélo, natation... Soulignons tout de même que la natation est excellente pour les articulations et le cœur, et que pour protéger ses os mieux vaut opter pour un sport offrant un contact direct avec le sol (ce qui n'est pas le cas des activités aquatiques ou du cyclisme). Une visite chez le médecin est conseillée, surtout en cas de reprise après une pause de plusieurs années.

... ET QUESTION DÉPISTAGE, ON EST LES SEULS AU MONDE À METTRE LE PROBLÈME DES SEINS SUR LA TABLE!



(par un prélèvement indolore, le frottis). Autrement dit : il est possible par des gestes simples, souvent sans hospitalisation, de stopper une évolution vers une tumeur ! La France est particulièrement à la pointe dans la lutte contre le cancer du sein, par l'instauration du dépistage systématique généralisé, unique au monde. L'Institut de veille sanitaire indique que 60 % des Françaises de 50 à 74 ans en ont bénéficié en 2005 (45 % en 2003).

■ Entretenir son moral, essentiel pour rester en forme

« Aujourd'hui, de 60 à 70 % des cancers du sein sont dépistés avant que les ganglions ne soient atteints », se félicite le Pr Michel Marty, oncologue à l'hôpital Saint-Louis, à Paris. Le diagnostic précoce, grâce à la mammographie et à la biopsie, évite de plus en plus le recours à la chimiothérapie et permet de conserver le sein. Une nouvelle technique à partir d'une simple prise de sang pourrait d'ici peu détecter une anomalie inférieure à 5 mm, avant même qu'elle

ne soit repérable à la mammographie. Et puis, il y a les facteurs de risque communs à beaucoup de maladies : le tabac, le surpoids, l'hypertension. On oublie souvent à quel point une alimentation variée et un exercice physique régulier protègent, à tout âge, notre organisme. Moins de tabac, une meilleure prise en charge de l'hypertension... en vingt ans, la prévention a fait reculer le risque d'accident vasculaire cérébral à Dijon, démontre le registre dijonnais des Avc (accidents vasculaires cérébraux). La consultation de dépistage est l'occasion de faire le point, quitte à modifier quelques-unes de nos habitudes. « Ne minorez pas un autre élément, moins médical mais tout aussi essentiel pour rester en forme : le moral. Rencontrer des amis, jouer au Scrabble ou au Sudoku, lire, aller au cinéma... Rester curieux de la vie et entretenir des relations agréables avec son entourage s'avère bien plus efficace pour le cerveau qu'un programme standardisé », assure la Dr^{ce} Michèle Puel, neurologue au CHRU de Toulouse. Sachez enfin que l'assurance maladie propose des bilans de santé gratuits sans limite d'âge tous les cinq ans.

À REMPLIR,
À DÉCOUPER
ET À CONSERVER :
VOTRE BILAN
PERSONNALISÉ
DES 12
EXAMENS
CLÉS

POUR NE PAS FINIR LÉGUME, MANGEZ-EN!



La forme est dans l'assiette

« L'alimentation aide à prévenir bon nombre de maladies, en particulier les maladies cardiovasculaires et l'ostéoporose, que ce soit à 20, 50 ou 70 ans », martèle Chrystelle Duchêne, diététicienne et coordinatrice du programme nutrition

à l'Institut national de prévention et d'éducation pour la santé (INPES). « De 30 à 40 % des cas de cancers pourraient être évités par une alimentation riche en fruits et légumes », insiste le Dr Henri Pujol, de la Ligue contre le cancer. L'idéal : manger un peu de tout, et notamment :

- réserver la moitié de l'assiette aux fruits et légumes ;
- limiter les graisses saturées, surtout animales ;
- consommer un laitage par repas : yaourt, lait, fromage... et éventuellement une supplémentation en vitamine D, pour protéger les os ;

- consommer sans modération les fruits rouges, riches en polyphénols, nécessaires au cerveau ; l'huile de colza, riche en oméga 3 et pauvre en oméga 6, pour le moral et le cœur ;
- boire (de l'eau, des jus de fruits) avant même d'avoir soif, surtout quand il fait chaud.

Mammographie



1 Pourquoi
Détecté tôt (moins de 1 cm hors envahissement des ganglions), le cancer du sein guérit 9 fois sur 10. Une femme sur onze est touchée dans sa vie.

2 Pour qui
Toutes les femmes à partir de 50 ans. Plus tôt en cas d'antécédent personnel ou familial, ou de facteur de risque (tabac, 1^{re} grossesse tardive, puberté avant 12 ans, traitement hormonal en cours).

3 Comment ça se passe
En cabinet de radiologie. La femme est assise ou debout. Le sein est comprimé doucement entre

deux plaques horizontales puis verticales pour être radiographié de face et de profil. Une échographie complémentaire peut être proposée.

4 Combien ça coûte
De 60 à 70 € environ, sur prescription du médecin traitant ou du gynécologue. Gratuit tous les deux ans avec double lecture des clichés pour les femmes de 50 à 74 ans, dans le cadre du dépistage généralisé.

5 À quel rythme
Tous les deux ans, plus en cas de facteurs de risque.

■ DERNIER EXAMEN RÉALISÉ LE :

■ PROCHAIN EXAMEN :

Frottis cervico-vaginal



1 Pourquoi
Pour repérer d'éventuelles cellules précancéreuses au niveau du col de l'utérus.

2 Pour qui
Toutes les femmes, jusqu'à 70 ans au moins.

3 Comment ça se passe
Le médecin (généraliste ou gynécologue) prélève quelques cellules qui sont ensuite analysées en laboratoire d'analyses médicales. Préférer les prélèvements conservés selon le mode « en suspension liquide », plus fiables.

4 Combien ça coûte
Environ 15 €, pris en charge par la Sécurité sociale, sur ordonnance.

5 À quel rythme
Tous les deux ans.

■ DERNIER EXAMEN RÉALISÉ LE :

■ PROCHAIN EXAMEN :

Dosage du taux de PSA



(PSA : en anglais, prostate specific antigen, soit l'antigène spécifique de la prostate)

1 Pourquoi
Pour repérer un éventuel cancer de la prostate, le plus fréquent des cancers masculins, qui guérit d'autant mieux qu'il est dépisté tôt.

2 Pour qui
Les hommes à partir de 50 ans (3/4 des cas se déclarent après 65 ans). Plus tôt en cas de difficultés ou de besoins fréquents d'uriner, de volume important de la prostate, de douleur de hanche ou de dos, d'antécédent familial, de tabagisme.

3 Comment ça se passe
Une simple prise de sang suffit à doser le taux de PSA (marqueurs de ce cancer). Un toucher rectal peut être proposé en cas de doute.

4 Combien ça coûte
24 € environ, pris en charge par la Sécurité sociale sur prescription.

5 À quel rythme
Tous les deux ans.

■ DERNIER EXAMEN RÉALISÉ LE :

■ PROCHAIN EXAMEN :

Contrôle bucco-dentaire



1 Pourquoi
Pour préserver les dents et les gencives... et la capacité à bien se nourrir et à garder un large sourire!

2 Pour qui
Pour tous, tout au long de la vie.

3 Comment ça se passe
Le dentiste examine la denture, prend éventuellement un cliché panoramique et propose un « programme » de soins personnalisés ; détartrage, soin de carie, gingivite, parodontite, pose de prothèses, implants...

4 Combien ça coûte
La consultation : variable, remboursée à 70 % sur la base de 20 €.

Un devis doit toujours être proposé avant d'entamer des soins spécifiques : il faut compter de 300 à 1200 € pour une prothèse fixe (couronne), de 1700 à 3000 € pour un implant et de 60 à 300 € pour un détartrage.

5 À quel rythme
Un contrôle annuel, davantage en cas de douleur ou de problèmes.

■ DERNIER EXAMEN RÉALISÉ LE :

■ PROCHAIN EXAMEN :

Contrôle de l'audition



1 Pourquoi
Pour repérer une éventuelle perte auditive et trouver une aide adaptée.

2 Pour qui
Pour tous à partir de 50 ans. Le premier bilan auditif sert ensuite de référence. Plus tôt en cas de problèmes vasculaires (hypertension, maladie cardiaque), de diabète, ou de difficultés auditives.

3 Comment ça se passe
Chez le généraliste, qui peut orienter vers un ORL dans le cadre du parcours de soins. Bilan auditif (audiogramme) dans une cabine, avec un casque diffusant différents sons à percevoir.

4 Combien ça coûte
Environ 50 € le bilan pris en charge par la Sécurité sociale.

5 À quel rythme
Tous les deux ans, puis tous les ans après 65 ans.

■ DERNIER EXAMEN RÉALISÉ LE :

■ PROCHAIN EXAMEN :

Contrôle de la vue



1 Pourquoi
Pour adapter la correction visuelle, et préserver la vue en repérant tôt une éventuelle pathologie, notamment un glaucome ou une DMLA (dégénérescence maculaire liée à l'âge).

2 Pour qui
Tous à partir de 45 ans, particulièrement les fumeurs.

3 Comment ça se passe
Tests de vision de près et de loin, prise de tension oculaire réalisée au cabinet de l'ophtalmologiste, examens

complémentaires au cas par cas. Accès direct sans passage par le médecin traitant pour le suivi.

4 Combien ça coûte
28 € la consultation mais de nombreux ophtalmologistes pratiquent des dépassements d'honoraires. Pris en charge par la Sécurité sociale.

5 À quel rythme
Tous les deux ans, puis tous les ans après 65 ans.

■ DERNIER EXAMEN RÉALISÉ LE :

■ PROCHAIN EXAMEN :

Test de mémoire



1 Pourquoi

Pour repérer une maladie neurodégénérative débutante. Plus le dépistage est précoce, plus les traitements sont actifs et maintiennent la capacité d'autonomie.

2 Pour qui

Hommes et femmes en cas de problème. Test possible chez le généraliste à partir de 55 ans, pour servir de référence.

3 Comment ça se passe

Chez le médecin généraliste, en une vingtaine de minutes. L'examen comprend quatre tests

simples à base de discussion, restitution de mots, dessins, etc. Des tests complémentaires peuvent être pratiqués dans un centre de mémoire, sur orientation du médecin traitant.

4 Combien ça coûte

Le prix d'une consultation, 25 € pris en charge par la Sécurité sociale.

5 À quel rythme

Une seule fois, puis en cas de troubles de la mémoire persistants, difficulté à s'orienter, troubles de la personnalité.

■ DERNIER EXAMEN RÉALISÉ LE :

■ PROCHAIN EXAMEN :

Prise de la tension artérielle



1 Pourquoi

Une tension contrôlée réduit le risque d'accident vasculaire cérébral de 40 % et celui d'accident coronarien de 16 %. L'hypertension est aussi un facteur de risque important de la maladie d'Alzheimer.

2 Pour qui

Pour tous et toutes, surtout à partir de 50 ans. Deux personnes sur dix sont hypertendues après 50 ans.

3 Comment ça se passe

Au cabinet médical ou à domicile.

4 Combien ça coûte

Une consultation chez le généraliste. Pour les mesures à domicile : prix d'un autotensiomètre, à partir de 60 €. Choisir un modèle validé par le Comité français de lutte contre l'hypertension (liste sur www.comitehta.org)

5 À quel rythme

Une fois par an ou au cas par cas. Tous les six mois à partir de 70 ans.

■ DERNIER EXAMEN RÉALISÉ LE :

■ PROCHAIN EXAMEN :

Bilan sanguin



1 Pourquoi

Pour repérer un éventuel diabète (dosage de la glycémie), qui menacerait le cœur, les reins et la vue, un trouble de la thyroïde, un excès de cholestérol (mauvais pour le cœur).

2 Pour qui

Hommes et femmes à partir de 50 ans. Pour le diabète : plus tôt en cas de surpoids ou d'antécédents familiaux.

3 À quel rythme

Au cas par cas. • Pour la thyroïde tous les deux à cinq ans et ou en cas

de fatigue persistante, pâleur.

• Pour le cholestérol : en cas de changement important de mode de vie. Tous les ans à partir de 70 ans.

4 Comment ça se passe

Une prise de sang. À jeun pour le contrôle de glycémie et du cholestérol.

5 Combien ça coûte

30 € environ, pris en charge par la Sécurité sociale sur prescription.

■ DERNIER EXAMEN RÉALISÉ LE :

■ PROCHAIN EXAMEN :

Électrocardiogramme



1 Pourquoi

Pour contrôler le bon état de fonctionnement du cœur.

2 Pour qui

Hommes et femmes à partir de 70 ans. Plus tôt en cas d'essoufflement pour un effort modeste, avant de reprendre un sport (test à l'effort), ou en cas de cumul de facteurs de risque : diabète, hypertension, cholestérol, surpoids, tabagisme.

3 Comment ça se passe

Au cabinet médical ou à l'hôpital. De petites électrodes collées sur la peau enregistrent le rythme cardiaque durant une minute. Peuvent

compléter l'examen :

un Holter (enregistrement en continu pendant 24 heures par un appareil portable), une échocardiographie ou une coronarographie (radio des artères coronaires).

4 Combien ça coûte

13,07 € + le prix de la consultation (variable selon les actes effectués, au minimum 40 €), pris en charge par la Sécurité sociale dans le cadre de la consultation.

5 À quel rythme

Au cas par cas.

■ DERNIER EXAMEN RÉALISÉ LE :

■ PROCHAIN EXAMEN :

Radio des poumons et contrôle du souffle



1 Pourquoi

Pour contrôler le bon état des poumons et l'absence de cancer. Seulement 1/3 des broncho-pneumopathies pulmonaires obstructives (BPCO); maladies évolutives graves, est diagnostiqué.

2 Pour qui

Hommes et femmes fumant depuis plus de vingt ans ou en cas de toux chronique ou d'essoufflement pour un effort modeste.

3 Comment ça se passe

Chez le médecin : un petit appareil dans lequel on souffle très fort permet une

première mesure.

Pour aller plus loin : une radiographie ou une pléthysmographie (assis dans une cabine étanche et transparente, vous respirez par la bouche dans un embout), réalisée chez le pneumologue ou à l'hôpital.

4 Combien ça coûte

De 25 à environ 80 € selon l'examen. Pris en charge par l'assurance maladie.

5 À quel rythme

Tous les trois ans. Tous les ans en cas d'asthme ou de BPCO.

■ DERNIER EXAMEN RÉALISÉ LE :

■ PROCHAIN EXAMEN :

Hémoccult®



1 Pourquoi

Pour dépister le cancer du côlon, qui, soigné précocement, guérit dans la quasi-totalité des cas.

2 Pour qui

Hommes et femmes à partir de 50 ans (dépistage de masse) en l'absence d'antécédents particuliers.

3 Comment ça se passe

Une lame spécifique vendue en pharmacie sous le nom « test Hémoccult® », analysée en laboratoire d'analyses médicales. Une coloscopie sera demandée si le test est positif.

4 Combien ça coûte

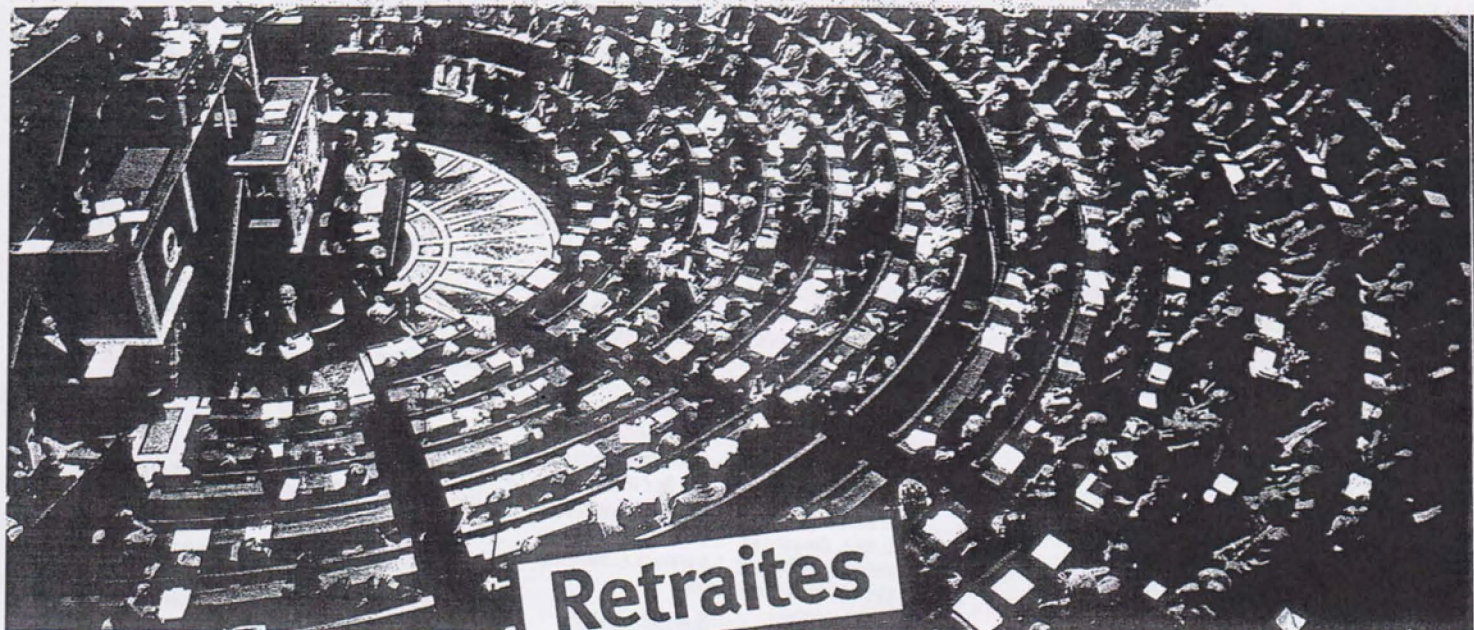
Environ 20 € (test + analyse), non remboursés par la Sécurité sociale. Dépistage gratuit dans une trentaine de départements, sans doute généralisé en 2007.

5 À quel rythme

Tous les deux ans.

■ DERNIER EXAMEN RÉALISÉ LE :

■ PROCHAIN EXAMEN :



G. BRAS/RAPHO

TROIS ANS APRÈS LA RÉFORME, qui gagne, qui perd ?

TROIS FRANÇAIS SUR QUATRE VEULENT S'ARRÊTER ENTRE 50 ET 60 ANS (*) MAIS LA RÉFORME INCITERA À PARTIR APRÈS 60 ANS. BILAN DE LA LOI FILLON TROIS ANS APRÈS.

JEAN-CHRISTOPHE MARTINEAU

* Sondage CSA pour France Europe express et France Info. Juin 2006.

Bernard Lambertson n'a pas oublié les bruits ni les fumées des soudures de l'atelier qui ont constitué son quotidien pendant 42 ans et demi. Il était ouvrier métallurgiste à Niort, dans les Deux-Sèvres. « À cause du martelage des cuves en Inox, le bruit atteignait 90 décibels en moyenne, avec des pointes à 130, 140. Nous étions classés « atelier dangereux » par la médecine du travail. J'ai soufflé quand je me suis arrêté », reconnaît-il. Aujourd'hui, il milite à l'union des retraités CGT. « Ceux qui ont des conditions de travail pénibles doivent partir plus tôt, à 55 ans », affirme-t-il. Bernard Lambertson vient d'avoir 60 ans mais il est à la retraite depuis un an. Il est l'un des 290 000 salariés du privé (à la fin juin 2006) à avoir bénéficié du dispositif « longue carrière » mis en place par la réforme Fillon. Il a commencé à travailler à 16 ans et a cotisé 170 trimestres, c'est dix de plus que ne le prévoit la loi pour... 2008.

Les longues carrières sont les « gagnants » de la réforme de 2003, qui a permis aux salariés et aux fonctionnaires ayant débuté leur vie active très tôt – à 14, 15, 16 ou 17 ans – de cesser leur activité avant 60 ans. Autre catégorie prise en compte par le législateur : les veuves, qui, dans cinq ans, béné-

ficieront de la réversion sans condition d'âge. Pour tous les autres, à l'exception notable des salariés des régimes spéciaux (voir p. 73), complètement épargnés par la réforme, la retraite sera plus tardive et financièrement moins aisée qu'actuellement. Car le jeu abattu par le ministre des Affaires sociales de l'époque, François Fillon, n'est que la première manche d'une partie qui va se poursuivre en 2008, puis en 2012.

La plus visible des mutations réside dans l'allongement de la durée de cotisation, qui concerne, dans un premier temps, les fonctionnaires. La réforme Balladur de 1993 avait déjà programmé le passage de 37,5 à 40 annuités dans le privé. En 2008, fonctionnaires et salariés cotiseront tous 160 trimestres (40 ans). Ce sera ensuite 41 ans à l'horizon 2012 et 41 ans $\frac{3}{4}$ en 2020.

Résultat : selon le Conseil d'orientation des retraites (Cor), l'âge moyen de départ serait en 2020 de 62,7 ans pour les hommes et de 62,5 ans pour les femmes.

■ Dans le secteur public

Les agents de l'État sont depuis cette année soumis à une décote (qui atteindra 5 % par trimestre manquant en 2013) s'ils déci-

www.notretemps.com
Estimez votre retraite
 sur
www.notretemps.com
 Lire p. 107

PARTIR À 60 OU 65 ANS, À CHACUN SA RETRAITE

Pour mesurer les conséquences concrètes de la réforme sur le montant des retraites, nous avons étudié six carrières types. Il s'agit d'estimations, et non de projections précises. Elles ont été réalisées par le groupe de prévoyance Mederic au moyen du simulateur en ligne M@rel des organismes de retraite obligatoire : www.info-retraite.fr Ces évaluations sont basées sur la loi en vigueur. Des modifications pourraient être décidées en 2008 et 2012.

dent de partir – à 60 ans – sans avoir le nombre d'années requis. L'indexation de leurs pensions est basée désormais sur l'évolution des prix et non plus sur celle des traitements des actifs.

Depuis le 1^{er} janvier 2004, les femmes fonctionnaires qui ont été mères avant d'intégrer l'administration n'ont plus droit à la bonification d'un an par enfant pour ceux nés avant leur titularisation. En revanche, la bonification a été étendue aux fonctionnaires hommes, à condition qu'ils se soient arrêtés de travailler au moins deux mois pour s'occuper de leur progéniture. Dans le privé rien ne change : le bonus accordé aux mères de famille reste de deux ans par enfant mais il ne concerne pas les hommes.

En vigueur depuis le 1^{er} janvier 2005, le régime additionnel de la Fonction publique (Rafp) permet d'incorporer les primes des fonctionnaires au calcul de la pension. Selon les estimations du Cor, le montant annuel de ces prestations complémentaires atteindrait environ 280 € en 2020 et 634 € en 2050. En revanche, certaines spécificités sont maintenues : les personnels « actifs » (policiers, surveillants de prison, infirmières...) continuent de pouvoir partir à 55, voire 50 ans. Les pensions du public restent calculées sur les traitements des six derniers mois. Les fonctionnaires (femmes et hommes, c'est nouveau) ayant élevé trois enfants peuvent prendre leur retraite à partir de quinze ans de services effectifs. La pension de réversion est toujours versée sans condition de ressources ni condition d'âge et s'élève à 50 % de la pension de la personne décédée. ●●●



Jean, OUVRIER né le 1^{er} février 1956

Début d'activité : 02/1974
Service national : 1975
Salaire annuel 1974 : 13 000 F brut
Salaire annuel 2006 : 18 500 € brut

60 ANS EN 2016		65 ANS EN 2021	
DERNIER REVENU NET ESTIMÉ À 1 307 €		DERNIER REVENU NET ESTIMÉ À 1 324 €	
Retraite : 72 % DU DERNIER REVENU NET		Retraite : 86 % DU DERNIER REVENU NET	
CNAV	ARRCO	CNAV	ARRCO
670 €	280 €	820 €	310 €
TOTAL : 950 €/mois*		TOTAL : 1 130 €/mois*	

* net TAUX PLEIN



Jeanne, EMPLOYÉE née le 4 mai 1956, 3 enfants

Début d'activité : 05/1976
Salaire annuel 1976 : 16 380 F brut
Salaire annuel 1983 : 41 148 F brut
Mère au foyer de 03/1983 à 12/1984 avec allocations
Salaire annuel 1985 : 49 402 F brut
Salaire annuel 2006 : 16 285 € net

60 ANS EN 2016		65 ANS EN 2021	
DERNIER REVENU NET ESTIMÉ À 1 125 €		DERNIER REVENU NET ESTIMÉ À 1 134 €	
Retraite : 80 % DU DERNIER REVENU NET		Retraite : 94 % DU DERNIER REVENU NET	
CNAV	ARRCO	CNAV	ARRCO
660 €	250 €	790 €	280 €
TOTAL : 910 €/mois*		TOTAL : 1 070 €/mois*	

* net TAUX PLEIN



Thierry, INGÉNIEUR né le 3 mars 1956, 3 enfants

Jobs d'étudiant : 20 mois 1974-1977
Service national : 1978-1979
Début d'activité : 03/1979
Salaire annuel 1979 : 104 000 F brut
Salaire annuel 2006 : 69 000 € brut

60 ANS EN 2016			65 ANS EN 2021		
DERNIER REVENU NET ESTIMÉ À 5 506 €			DERNIER REVENU NET ESTIMÉ À 5 666 €		
Retraite : 60 % DU DERNIER REVENU NET			Retraite : 69 % DU DERNIER REVENU NET		
CNAV	AGIRC	ARRCO	CNAV	AGIRC	ARRCO
1 310 €	1 500 €	530 €	1 600 €	1 720 €	600 €
TOTAL : 3 340 €/mois*			TOTAL : 3 920 €/mois*		

* net TAUX PLEIN

À NOTER : Thierry bénéficie de la retraite à taux plein à 60 ans grâce à ses jobs d'étudiant. Sinon, en raison des abattements, sa pension serait de 2 840 €/mois. Il lui faudrait alors travailler jusqu'à 63 ans pour obtenir le taux plein.

ACTUALITÉ



Philippe, CADRE né le 15 septembre 1956

Service national : 1975-1976
 Début d'activité : 09/1976
 Salaire annuel 1976 : 18 000 F brut
 Salaire annuel 2000 : 260 000 F brut
 Chômage indemnisé : 02/2000 à 08/2001
 Salaire annuel 2001 : 215 000 F brut
 Salaire annuel 2006 : 35 000 € net

60 ANS EN 2016			65 ANS EN 2021		
DERNIER REVENU NET ESTIMÉ À 2 693 €			DERNIER REVENU NET ESTIMÉ À 2 756 €		
Retraite : 80 % DU DERNIER REVENU NET			Retraite : 91 % DU DERNIER REVENU NET		
CNAV	AGIRC	ARRCO	CNAV	AGIRC	ARRCO
1 180 €	490 €	500 €	1 460 €	500 €	570 €
TOTAL : 2 170 €/mois*			TOTAL : 2 530 €/mois*		

* net TAUX PLEIN



Louise, FONCTIONNAIRE

née le 6 juin 1956, 2 enfants
 Début d'activité : 07/1976
 Agent titulaire Taux d'activité 100/100
 Catégorie B, secrétaire administrative
 Indice de traitement 324
 Traitement annuel estimé de fin de carrière : 19 200 €

60 ANS EN 2016		65 ANS EN 2021	
DERNIER REVENU NET ESTIMÉ À 1 488 €			
Retraite : 76 % DU DERNIER REVENU NET		Retraite : 90 % DU DERNIER REVENU NET	
Retraite de base		Retraite de base	
1 140 €/mois*		1 350 €/mois*	

À NOTER : le simulateur M@rel ne tient pas compte de la retraite complémentaire des fonctionnaires instaurée en 2005 et calculée sur leurs primes.



Pierre, COMMERÇANT

né le 8 juin 1956, 1 enfant
 Début d'activité secteur privé : 06/1974
 Service national : 1975-1976
 Salaire annuel 1974 : 11 273 F brut
 Salaire annuel 1986 : 100 000 F brut

Du 07/1984 à ce jour, commerçant avec revenus futurs stables

60 ANS EN 2016			65 ANS EN 2021		
DERNIER REVENU NET ESTIMÉ À 2 202 €					
Retraite : 59 % DU DERNIER REVENU NET			Retraite : 76 % DU DERNIER REVENU NET		
CNAV	AGIRC	ARRCO	CNAV	AGIRC	ARRCO
170 €	1 020 €	75 €	190 €	1 370 €	75 €
TOTAL : 1 265 €/mois*			TOTAL : 1 635 €/mois*		

■ Dans le secteur privé

En 2008, il faudra avoir cotisé 160 trimestres pour bénéficier du taux plein. Le calcul de la retraite sera alors basé sur les salaires des vingt-cinq meilleures années. Le taux de cotisation retraite du régime général a été augmenté de 0,2 % le 1^{er} janvier 2006. Le minimum contributif versé aux personnes ayant cotisé toute leur carrière au niveau du Smic ne pourra pas être inférieur, en 2008, à 85 % du Smic, au moment de la liquidation de la retraite (base et complémentaire).

La décote, en cas de départ avec des droits incomplets, est ramenée de 2,5 % par trimestre manquant pour la génération 1944, à 1,25 % pour la génération 1952 et les suivantes.

La pension de réversion ne sera plus attribuée sous condition d'âge en 2011 (elle est aujourd'hui fixée à 52 ans). La condition de ressources demeure et le plafond est fixé à 1 391 € mensuels. Depuis le 1^{er} juillet 2006, les retraites de réversion de tous les régimes de base (mais pas des complémentaires) sont prises en compte pour déterminer les ressources du veuf ou de la veuve. La réversion s'élève à 54 % de la pension de base du conjoint décédé.

■ Pour tous

La surcote est l'une des innovations de la loi. Elle est fixée actuellement à 3 % par année travaillée au-delà de 60 ans et du nombre de trimestres nécessaires pour acquérir le taux plein. Dans le régime général, en 2005, 16 378 personnes ont prolongé leur activité d'un trimestre en moyenne, pour toucher 20 € supplémentaires de retraite par mois. Selon le Cor, 14 % des nouveaux pensionnés de la Fonction publique d'État en ont profité en 2004. Le Plan pour l'emploi des seniors, annoncé le 6 juin dernier, entend cependant porter progressivement la surcote à 5 %, au-delà de 65 ans.

Le cumul emploi-retraite, jusqu'alors très encadré, a été simplifié. Dans le privé, il n'est plus interdit de travailler pour son ancien employeur (après un délai de six mois). La retraite additionnée des revenus supplémentaires ne peut pas dépasser le montant de l'ancien salaire. Le plan senior prévoit de porter ce plafond à 1,6 Smic pour les retraites modestes. En outre, le rachat des années d'études supérieures ou des trimestres manquants est désormais possible entre 20 et 59 ans. Son coût reste cependant très élevé. Il est modulé selon l'âge, les revenus et



PLUS PIX/AGE FOTOSTOCK/PHOTONKSTOP



Le cumul emploi-retraite est simplifié. Dans le privé, il est ainsi possible de travailler pour son ancien employeur (après un délai de six mois).

l'option du rachat. Ainsi, à 50 ans, il varie entre 2 359 et 4 662 € par trimestre racheté. Enfin, le droit à l'information devient lentement une réalité. À partir de juillet 2007, on pourra, quel que soit son âge, demander un relevé de situation individuelle. À partir de 55 ans, les assurés recevront une estimation indicative globale (voir dossier droit p. IV).

■ Et demain...

Le scénario central du Conseil d'orientation des retraites, très optimiste, repose sur une baisse du chômage à 4,5 % en 2015 et le maintien dans l'emploi de 400 000 personnes en raison du recul de l'âge de départ. Le nombre de retraités progresserait de 12,9 millions en 2003 à 21,8 millions en 2050. La masse des pensions passerait de 200 milliards d'euros en 2003 à 309 milliards en 2020 et 572 milliards en 2050. Ce qui représenterait alors près de 15 % du produit intérieur brut (Pib), la richesse nationale, contre moins de 12 % en 2003. Sans la réforme, note le Cor, la part des dépenses de retraites dans le Pib aurait dépassé 17 % en 2050. En tout état de cause, et en l'absence des financements complémentaires annoncés par la loi (transfert des cotisations chômage vers l'assurance vieillesse, contribution supplémentaire de l'État aux régimes de la Fonction publique), il manquerait dans les caisses de l'ensemble des régimes 40 milliards d'euros en 2020 et 127 milliards en 2050.

L'Insee note dans une étude récente* que la proportion de personnes qui partiront à 60 ans avec une retraite à taux plein passera de 43 % pour la génération 1945-1954 à 17 % pour celle née entre 1965 et 1974. Selon le Cor, la pension d'un employé du privé – non cadre –, qui cessera son activité en 2020 équivaldrait à 76 % de son ancien salaire, contre 83 % pour ceux qui ont liquidé leurs droits en 2003. ●

*Données sociales 2006. INSEE.

Les régimes spéciaux épargnés

La longue grève des cheminots de 1995 ayant marqué les esprits, les régimes spéciaux

(SNCF, RATP, EDF-GDF, Banque de France, Marins, Mineurs, Clercs de notaires, chambre de commerce de Paris, Opéra de Paris, Comédie-Française...) ont été prudemment ménagés par François Fillon. Mais le seront-ils une fois de plus en 2008, quand sera dressé le bilan de la loi d'août 2003? Ces régimes versent 3,4 millions de pensions et bénéficient pour la plupart de subventions de l'État. Ainsi, le financement des retraites de la SNCF est assuré à plus de 54 % par la puissance publique (soit 2,5 milliards d'euros). À la RATP, cette aide représente 61 % des charges de pensions, qui s'élevaient à 757 millions en 2005.

Ces régimes offrent des possibilités de profiter de départs anticipés. À la SNCF, les conducteurs de train (10 % du personnel) peuvent faire valoir leurs droits à 50 ans, les autres catégories s'arrêtant de travailler à 55 ans avec 25 années de services seulement. En 2004, plus de 99 % du personnel de la SNCF partant à la retraite avait moins de 60 ans. Les salariés de la RATP classés « actifs » cessent leur activité en moyenne entre 53 ans et 55 ans, tandis que

les « sédentaires » rattrouent à 58 ans. À EDF-GDF, seuls les agents sédentaires partent à 60 ans. En 2003, 63 % des électriciens et des gaziers ont pris leur retraite avant 56 ans et 21 % entre 56 et 59 ans.

Des bonifications permettent d'obtenir un taux de liquidation de la retraite à hauteur de 70 % du salaire, malgré une durée de cotisation limitée : 120 trimestres à la RATP, 130 à la SNCF et à EDF-GDF. Le montant moyen des pensions s'élevait en 2004 à 1 505 € par mois à la SNCF, 1 730 € à la RATP et 2 035 € à EDF-GDF, alors qu'il n'était que de 1 465 € dans le régime général, en 2003.

EDF-GDF a été « adossé » au régime général du privé en 2005, moyennant le paiement d'une soulte de 7,7 milliards d'euros destinée à garantir les « avantages maison » des électriciens et gaziers. La chambre de commerce et d'industrie de Paris a réalisé la même opération le 10 juillet dernier contre un versement de 10,5 millions d'euros. Des négociations sont engagées actuellement avec la RATP. Quant à la SNCF, son cas a été soigneusement reporté après l'échéance de la présidentielle.

Sources : Cor et rapport du Sénat.

« NOTRE TEMPS »
SEPTEMBRE 2006

La réforme des retraites continue de se mettre en place. Elle pénalise toujours plus le niveau des pensions des personnes cessant leur activité sans avoir accompli une carrière complète. Aussi, pour bien choisir votre date de départ, faites vos calculs !

CATHERINE JANAT
ILLUSTRATIONS CHRISTOPHE BESSE



Salariés du privé, fonctionnaires faut-il partir à la retraite

Se renseigner devient plus facile

IMPORTANT

Les modalités actuelles de calcul des retraites sont garanties jusqu'à fin 2008, année au cours de laquelle les cartes seront rebattues. La réforme de 2003 constitue une étape importante dans l'évolution des systèmes de retraite mais certainement pas la dernière.

Le droit à l'information sur sa future retraite a été instauré par la loi Fillon. Il sera mis en œuvre progressivement à partir du 1^{er} juillet 2007. En attendant, voici ce que vous pouvez faire et où vous adresser pour obtenir tous les renseignements.

Estimer sa future retraite

Un nouvel outil de simulation, mis en place par le Groupement d'intérêt public « Info retraite », prend le relais de « Cèdre », qui ne concernait que les salariés du privé. Comme lui, il donne une idée de ce que sera sa future retraite mais en aucun cas le montant réel de ses droits. Son avantage ? S'adresser à un plus vaste public : salariés (sauf régimes

spéciaux) et fonctionnaires (sauf militaires) ainsi que les indépendants (sauf professions libérales). Pour accéder à ce nouvel outil : www.marel.fr

Faire le point précis de ses droits

Les fonctionnaires doivent recevoir 2 ans avant l'âge « normal » de la retraite (soit à 58 ans, l'âge normal étant en général de 60 ans) un document appelé « dossier d'examen des droits à pension ». Il comporte notamment un état détaillé des services civils et militaires avec le déroulement de carrière et les périodes d'activité ouvrant droit à pension. C'est là l'obligation d'information individuelle minimale que doivent prodiguer les

Mais Monsieur Noël, une nuit de travail par an, tous les 25 décembre, même depuis 160 trimestres, c'est loin, très loin de faire le compte!



ADRESSES UTILES

► **POUR OBTENIR TOUT RENSEIGNEMENT SUR LA RETRAITE DE BASE DE LA SÉCURITÉ SOCIALE :**

- la caisse régionale d'assurance maladie ;
- la caisse nationale d'assurance vieillesse pour ceux qui habitent la région parisienne ;
- la caisse régionale d'assurance vieillesse de Strasbourg pour ceux du Haut-Rhin, Bas-Rhin ou de la Moselle.

► **POUR FAIRE LA DEMANDE DE RETRAITE COMPLÉMENTAIRE ARRCO ET AGIRC OU OBTENIR UNE ÉVALUATION DES DROITS À PARTIR DE 57 ANS,**

ON PEUT TÉLÉPHONER AU CICAS :

- Région Nord-Ouest : 0 820 200 075 ;
- Région Sud-Ouest : 0 820 200 246 ;
- Région Nord-Est : 0 820 200 015 ;
- Ile-de-France et région Centre : 0 820 200 701 ;
- Région Sud-Est : 0 820 200 014.

**DOSSIER
DOSSIER
VOS DROITS
VOTRE ARGENT**

aite en 2007 ?

administrations, chacune d'entre elles ayant sa propre manière de faire. Mais, à partir du 1^{er} juillet 2007, l'information sera enrichie (voir p. vi). En attendant, renseignez-vous auprès du service du personnel ou du gestionnaire de la pension de votre administration au moins 1 an avant la date de départ envisagée.

Les salariés ont tout intérêt, au moins 2 ans avant la date prévue pour leur départ à la retraite, à demander un relevé de carrière, sachant qu'il peut être obtenu à tout âge. Il est possible de s'inscrire en ligne sur le www.retraite.cnnav.fr pour le visualiser en direct ou de le demander à sa caisse par courrier. Ce document retrace la carrière professionnelle et le nombre de trimestres acquis (voir p. viii). À partir de 54 ans, sur ce même site Internet, vous pouvez évaluer, de façon personnalisée, votre future retraite. Si vous

préférez vous adresser directement à un conseiller d'un point accueil retraite (adresse à demander en mairie ou à consulter sur le site Internet de la CNAV), il faudra attendre entre 55 et 58 ans selon votre situation. Ces deux démarches vous aideront à fixer la date de votre départ et le cas échéant l'opportunité de racheter des trimestres pour augmenter votre retraite.

Pour faire le point sur votre future retraite complémentaire ARCCO, faites une demande d'évaluation à partir de 57 ans. Vous pouvez l'adresser, au choix, à votre dernière caisse ARRCO ou au Cicas (Centre information, conseil et accueil des salariés). Le relevé de points que vous recevez chaque année vous informe des droits acquis auprès de votre dernière institution ARRCO.

Les cadres estimeront facilement leur retraite AGIRC grâce au relevé annuel de points récapitu- ● ● ●

www.notretemps.com
Préparez votre retraite avec RetraitePlus sur le site Internet de Notre Temps

À SAVOIR

● Vous envisagez de racheter des trimestres auprès du régime de base des salariés pour vos années d'études ou d'activité incomplète ? Depuis le 1^{er} janvier 2006, cette faculté est offerte à tout assuré de 20 ans à moins de 60 ans.

À l'heure où nous imprimons, le barème du prix de rachat vient de paraître : décret et arrêté du 17 juillet 2006, Jo du 18 juillet, consultables sur le site www.legifrance.gouv.fr Nous y reviendrons dans le détail.

lant l'ensemble des droits acquis auprès des différentes institutions AGIRC. Il leur est également possible à 57 ans de demander une évaluation de leurs retraites complémentaires ARCCO et AGIRC à leur dernière caisse de cadre ou à un CICAS.

À noter : depuis le 1^{er} avril 2006, la valeur annuelle du point ARCCO est de 1,1287 € et du point AGIRC de 0,4005 €.

2007 : des informations renforcées

À terme, vous recevrez deux documents. Le premier, le relevé de situation individuelle (RSI), retracera les droits acquis dans les différents régimes dont vous relevez ou avez relevé. Le second, l'estimation indicative globale (EIG), indiquera le montant des pensions auxquelles vous pourrez prétendre à l'âge minimum requis pour partir à la retraite (60 ans, en général) mais également l'âge auquel vous aurez droit au montant maximum de pension ou à une retraite à taux plein

(au plus tard 65 ans) avec indication, le cas échéant, du montant de la surcote (voir p. VIII).

Pour qui ? Bénéficieront de cette double information les salariés du secteur privé, les travailleurs indépendants, les fonctionnaires, les assurés des régimes spéciaux (SNCF...). Ces documents seront une aide pour décider de la date de son départ à la retraite et de la constitution ou non d'un complément de revenu.

Calendrier. À compter de juillet 2007, il sera possible, quel que soit l'âge, de demander un RSI à l'un des régimes dont on a relevé. Peu importe lequel, car la caisse saisie se chargera de recueillir les informations auprès des autres régimes. Deux ans au moins doivent s'écouler entre chaque demande. Dans l'avenir, l'envoi de cette information se fera automatiquement. L'EIG ne concerne, quant à elle, que les personnes d'au moins 55 ans. Inutile de la demander, elle est envoyée à l'initiative des organismes. Cela se mettra en place progressivement (voir le tableau ci-contre).



CALENDRIER DE MISE EN ŒUVRE DU DROIT À L'INFORMATION SUR SA FUTURE RETRAITE

RELEVÉ DE SITUATION INDIVIDUELLE (RSI) (1)		ESTIMATION INDICATIVE GLOBALE (IEG) (2)
Envoi à l'initiative des caisses	Sur demande de l'assuré	Envoi à l'initiative des caisses
À PARTIR : - du 1/7/2007 aux assurés qui atteignent 50 ans en 2007 ; - du 1/7/2008 aux assurés qui atteignent 45 ou 50 ans en 2008 ; - du 1/7/2009 aux assurés qui atteignent 40, 45 ou 50 ans en 2009 ; - de 2010 : chaque année aux assurés qui atteignent 35, 40, 45 ou 50 ans.	À PARTIR : du 1 ^{er} juillet 2007 : un relevé au plus tous les deux ans.	À PARTIR : - du 1/7/2007 aux assurés qui atteignent 58 ans en 2007 ; - du 1/7/2008 aux assurés qui atteignent 57 ou 58 ans en 2008 ; - du 1/7/2009 aux assurés qui atteignent 56 ou 57 ans en 2009 ; - du 1/7/2010 aux assurés qui atteignent 55 ou 56 ans en 2010.

(1) Jusqu'au 30 juin 2011, si vous avez demandé ou obtenu une pension de l'un des régimes auquel vous avez appartenu ou si vous avez fait liquider votre retraite de façon provisoire dans le cadre de la retraite progressive, le Rsi ne vous sera adressé que si vous en faites la demande et l'Eig ne vous sera pas envoyée.

(2) Jusqu'en 2011, l'Eig n'est pas adressée à la personne qui a atteint l'âge minimum requis pour percevoir une retraite de l'un des régimes dont elle a relevé.

Partir à la retraite en 2007

Si vous êtes salarié

Si vous prenez votre retraite en totalisant au moins 160 trimestres, l'année 2007 ne sera pas pénalisante. En revanche, avec une carrière incomplète dans le régime des salariés, la formule de calcul de la retraite de base se fait au fil du temps moins favorable.

La formule 2007. Si vous avez 60 ans en 2007 et envisagez de prendre votre retraite, votre pension du régime des salariés sera calculée selon la formule suivante :

$$\frac{\text{SALAIRE ANNUEL MOYEN} \times \text{TAUX} \times \text{NOMBRE DE TRIMESTRES DANS LE RÉGIME GÉNÉRAL RETENU DANS LA LIMITE DE 158}^*}{158 \text{ TRIMESTRES}^*}$$

Salaire annuel moyen. Votre retraite sera calculée sur la base de vos 24 meilleures années de salaire si vous êtes né en 1947, 23 en 1946, 22 en 1945, 21 en 1944, 20 en 1943, 19 en 1942 et 18 pour ceux nés en 1941.

Taux plein. Le taux maximum de 50 % (dit taux plein) vous sera accordé automatiquement si vous demandez votre retraite à 65 ans et dès 60 ans, notamment, si vous percevez une pension d'invalidité ou en cas d'inaptitude au travail. Dans les autres cas, vous aurez le taux plein entre 60 et 65 ans si l'ensemble de votre carrière vous permet de totaliser 160 trimestres (les périodes de chômage, de maladie, de maternité, peuvent

être assimilées à des périodes de travail).

Taux minoré. Si vous ne justifiez pas de ces 160 trimestres, un abattement sera appliqué sur le taux. Pour les salariés nés en 1947, chaque trimestre manquant pour atteindre soit 160 trimestres, soit 65 ans réduira de 1 point le taux de 50 %. Le nombre de trimestres manquants retenu est celui qui vous est le plus favorable. Toutefois la retraite ne peut être liquidée à un taux inférieur à 30 % pour les assurés nés en 1947.

Exemple : Paul, né en mars 1947, prend sa retraite en avril 2007 avec 150 trimestres. Il lui manque 10 trimestres pour atteindre 160 trimestres ou 20 trimestres pour fêter ses 65 ans. Le taux, calculé compte tenu des 10 trimestres manquants, est de 40 % (50 % - 1 % x 10).

Si vous êtes né en 1946, l'abattement pratiqué sur les 50 % sera de 1,0625 par trimestre manquant et le taux minimum de la pension de 28,75 %. Pour ceux nés en 1945, les deux chiffres passent respectivement à 1,125 et 27,5 %, ceux nés en 1944 à 1,1875 et 26,25 % et ceux nés avant à 1,25 et 25 %.

Durée d'assurance dans le régime général. La retraite de base est calculée à partir des trimestres validés dans le régime général. Ce nombre de trimestres est retenu dans la limite de 158 pour les assurés nés en 1947 (156 pour ceux ●●●

LE CAS DU MOIS
DOSSIER
VOS DROITS
VOTRE ARGENT

A RETENIR

- À partir de 60 ans, vous pouvez demander vos retraites de base et complémentaires. Mais, si vous avez alors moins de 160 trimestres, votre carrière sera incomplète et vos pensions subiront un abattement (sauf invalidité...).
- En partant à 65 ans, en revanche, quel que soit votre parcours professionnel, vous aurez droit à vos retraites à taux plein.

nés en 1946, 154 en 1945, 152 en 1944 et 150 avant). Si vous ne remplissez pas cette condition, le montant de la retraite, obtenu en multipliant le salaire de base par le taux, sera proratisé.

Exemple : Françoise, née en 1947, titulaire d'une pension d'invalidité, a 140 trimestres dans le régime général. Son salaire annuel moyen est de 24 000 € et elle a droit au taux plein (50 %). Calcul de sa retraite : 24 000 € x 50 % x 140/158 = 10 632 €, soit 886 € par mois.

Les complémentaires en plus. Ce n'est, en principe, qu'à partir de 65 ans que vous pouvez prétendre aux retraites complémentaires ARRCO et AGIRC si vous êtes cadre. Toutefois, grâce à un accord entre les partenaires sociaux valable jusqu'à fin 2008, si vous bénéficiez de votre retraite de Sécurité sociale à taux plein, vous pouvez prétendre aux complémentaires sans abattement à partir de 60 ans. Sinon, un coefficient de minoration s'appliquera. Il est fixé, selon la formule la plus favorable, en fonction soit de votre âge, soit du nombre de trimestres manquants pour obtenir le taux plein.

Les enjeux de la décision. Avec une carrière complète, la réforme ne vous atteint pas. Elle vous est même favorable si vous dépassez les 160 trimestres car vous allez bénéficier de la surcote. En effet, depuis le 1^{er} janvier 2004, chaque trimestre effectué en plus des 160 trimestres et à partir du 60^e anniversaire donne droit à une majoration de 0,75 % de la retraite de base. Sent à l'étude actuellement des mesures pour encourager le travail après 60 ans, et notamment une revalorisation de la surcote. En revanche, s'il vous manque des trimestres, vos retraite de base et complémentaires seront définitivement liquidées avec abattement.

(*) 150 pour ceux nés avant 1944, 152 pour ceux nés en 1944, 154 pour ceux nés en 1945, 156 pour ceux nés en 1946.

Si vous êtes fonctionnaire

Depuis 2006, un fonctionnaire dont la carrière est incomplète est doublement pénalisé.

Conditions à remplir. Il faut avoir au moins 15 années de services effectifs pour obtenir une retraite de la Fonction publique et au moins 60 ans si vous relevez de la catégorie sédentaire. Les fonctionnaires de la catégorie active peuvent partir à 55 ans, voire avant dans certains cas. L'année au cours de laquelle vous remplissez la condition d'âge est appelée « année d'ouverture du droit ». À l'opposé, au-delà d'un certain âge, un fonctionnaire ne peut plus, sauf dérogation, exercer ses fonctions. En règle générale, ●●●

Décrypter le relevé de carrière

1 ANNÉES

Dès votre 1^{er} emploi, vous avez été immatriculé et la caisse de retraite de Sécurité sociale a ouvert un compte à votre nom. Elle y a porté, année après année, les salaires qui ont servi de base de calcul aux cotisations. La dernière année d'activité ne figure pas sur le relevé. Il en sera tenu compte au moment de la liquidation de la pension.

2 NATURE

Les cotisations versées au régime général et à tout autre régime de base ainsi que certaines périodes d'inactivité assimilées (maladie, maternité, chômage, invalidité) sont converties en trimestres d'assurance. Le relevé indique, pour chaque année, la nature de l'activité ou les périodes assimilées qui permettent de valider des trimestres. Sous la mention « régime social des indépendants » sont regroupés, depuis cette année, les régimes de retraite des artisans et des commerçants.

3 RG : TRIMESTRES DANS LE RÉGIME GÉNÉRAL

Est porté dans cette colonne le nombre de trimestres validés grâce à l'activité salariée. Or, les modalités de validation d'un trimestre ont varié dans le temps. Depuis 1972, par exemple, il faut avoir cotisé sur un salaire au moins égal à 200 fois le SMC horaire. Quatre trimestres au maximum peuvent donc être inscrits pour une année civile au cours de laquelle votre salaire brut annuel a été au moins égal à 800 fois le SMC (même si vous n'avez pas travaillé toute l'année). Sont également portés dans cette colonne les trimestres accordés pour certaines périodes assimilées. En revanche, n'y figurent pas les trimestres pour « les périodes équivalentes » (périodes situées avant le 1^{er} avril 1983 durant lesquelles vous étiez salarié ou non-salarié sans pouvoir cotiser à un régime d'assurance vieillesse, par exemple comme aide familiale).

4 AR : TRIMESTRES DANS LES AUTRES RÉGIMES

Sont inscrits dans cette colonne les trimestres validés par cotisations et assimilés par d'autres régimes de retraites : agricoles, fonctionnaires, travailleurs indépendants, régimes spéciaux (mais pas les périodes équivalentes).

5 TR : TRIMESTRES DANS TOUS LES RÉGIMES

Année par année, on additionne les trimestres des 2 premières colonnes et les périodes équivalentes. Avec un maximum de 4 trimestres par an.



Relevé de carrière à la date du 15/06/2006

NOM DE NAISSANCE : DUPONT		NOM MARITAL		NÉ(E) LE : 10/1/1947		
PRÉNOM(S) : AURORE		NOM D'USAGE				
1 ANNÉE	2 NATURE	TRIMESTRES			6 SALAIRES EN FRANCS	6 SALAIRES EN EUROS
		3 RG	4 AR	5 TR		
1969	activité régime général	3		3	1 380	210,38
1970	activité régime général	3		3	1 514	230,81
1971	activité régime général	4		4	4 737	722,15
1972	activité régime général	4		4	14 815	2 258,53
1973	activité régime général	4		4	17 865	2 723,50
1974	activité régime général	4		4	14 217	2 167,37
1975	activité + période maladie/maternité/Ar régime général	4		4	24 211	3 690,94
1976	activité régime général	4		4	32 502	4 954,90
1977	activité + période maladie/maternité/Ar régime général	4		4	39 538	6 027,53
1978	activité régime général	4		4	47 623	7 260,08
1979	activité + période maladie/maternité/Ar régime général	4		4	52 572	8 014,55
1980	activité régime général	4		4	60 120	9 165,23
1981	activité régime général	4		4	68 760	10 482,39
1982	activité régime général	4		4	82 020	12 503,87
1983	activité + période maladie/maternité/Ar régime général	4		4	89 649	13 666,90
1984	activité régime général	4		4	99 600	15 183,92
1985	activité régime général	4		4	106 740	16 272,41
1986	activité régime général	4		4	112 200	17 104,78
1987	activité régime général	4		4	116 820	17 809,09
1988	activité + période maladie/maternité/Ar régime général	4		4	120 360	18 348,76
1989	activité régime général	4		4	125 280	19 098,81
1990	activité régime général	4		4	131 040	19 976,92
1991	activité régime général	4		4	137 760	21 001,38
1992	activité régime général	4		4	144 120	21 970,95
1993	activité régime général	4		4	149 820	22 839,91
1994	activité régime général	4		4	153 120	23 342,99
1995	activité régime général	4		4	155 940	23 772,90
1996	activité régime général	4		4	161 220	24 577,83
1997	activité régime général	4		4	164 640	25 099,21
1998	activité régime général	4		4	169 080	25 776,08
1999	activité régime social des indépendants			4		
2000	activité régime social des indépendants			4		
2001	activité régime social des indépendants			4		
2002	activité régime social des indépendants			4		
2003	activité régime général			4		29 184
2004	activité régime général			4		29 712
2005	activité régime général			4		30 192

6 SALAIRES

Il s'agit des salaires sur lesquels vous avez cotisé. Ils sont retenus, année après année, pour leur montant brut mais dans la limite du plafond de la Sécu. Pour les assurés nés en 1947, les 24 meilleures années de salaire serviront à établir le salaire annuel moyen, appelé « salaire de base ». Si vous avez eu plusieurs employeurs au cours d'une année, le total des salaires sera porté sur la ligne correspondante même s'il est supérieur au plafond. Vous ne validerez pas pour autant plus de 4 trimestres pour l'année mais le salaire moyen de base qui servira à calculer le montant de la pension intégrera ce salaire majoré. Avantage qui a disparu pour les salaires perçus à compter de 2005. Désormais, le salaire retenu ne peut, tous emplois confondus, excéder le plafond de la Sécu.

Récapitulation des trimestres

7 TOTAL DURÉE D'ASSURANCE régime général	8 TOTAL POUR LE TAUX tous régimes	dont trimestres	
		retenus	autres régimes
130	146	130	16

7 DURÉE D'ASSURANCE DANS LE RÉGIME GÉNÉRAL

Les trimestres accordés aux femmes qui ont élevé des enfants (8 au maximum par enfant) ne seront portés qu'au moment de la liquidation de la retraite. Ils ne figurent pas sur le relevé. De même les périodes de service militaire ou d'activité à l'étranger n'y apparaissent pas.

8 TOTAL DES TRIMESTRES TOUS RÉGIMES CONFONDUS

(y compris périodes équivalentes). C'est à partir de ce nombre de trimestres que sera déterminé le taux de la pension. S'il est égal à 160, la retraite sera liquidée à taux plein (50 %).

DOSSIER VOS DROITS VOTRE ARGENT



À SAVOIR

– Les salariés qui ont débuté leur activité professionnelle avant 17 ans ou sont reconnus « travailleur handicapé » peuvent partir à la retraite avant 60 ans mais seulement s'ils remplissent un ensemble de conditions strictes.

– Des départs anticipés à la retraite sont également possibles pour les fonctionnaires ayant accompli une carrière longue ou qui sont parents de 3 enfants ou d'un enfant handicapé.

IMPORTANT

Quelle que soit la durée de leur carrière professionnelle, les fonctionnaires ne subiront pas la décote en 2007 s'ils ont plus de 61 ans et 6 mois quand ils font liquider leur pension.

cette limite d'âge est de 60 ans pour les fonctionnaires actifs, 65 ans dans les autres cas.

La formule 2007. La retraite est égale à un pourcentage de votre dernier traitement indiciaire correspondant à l'emploi, grade, classe et échelon détenus pendant 6 mois au moins avant la cessation des services. Le pourcentage appliqué est déterminé en fonction de la durée de vos services dans la Fonction publique.

Retraite complète. La durée de services et de bonifications exigée pour obtenir le taux maximum de 75 % augmente progressivement : 150 trimestres en 2003, 152 en 2004, 154 en 2005, 156 en 2006, 158 en 2007. Le nombre de trimestres qui vous est applicable est celui en vigueur « l'année de votre ouverture de droit » à la retraite.

Exemple : un fonctionnaire relevant de la catégorie sédentaire qui fête ses 60 ans en 2007 devra justifier de 158 trimestres de services dans la Fonction publique pour bénéficier du taux de 75 %, peu importe l'année de son départ.

Si vous avez droit au taux maximum, vous avez la certitude qu'aucune décote ne vous sera appliquée. Au contraire, vous pouvez bénéficier d'une surcote (voir ci-contre) si vous poursuivez votre activité au-delà de 60 ans.

La double pénalisation des carrières incomplètes. S'il vous manque des trimestres dans la Fonction publique, le taux de votre pension sera abattu. Il sera calculé selon la formule suivante :

$$\frac{75\% \times \text{DURÉE GLOBALE DES SERVICES EN TRIMESTRES}}{\text{NOMBRE DE TRIMESTRES REQUIS POUR AVOIR LE TAUX MAXIMUM}}$$

Exemple : un fonctionnaire sédentaire prend sa retraite en 2007 avec 150 trimestres de services. Sa pension sera liquidée au taux de 71,20 % (75 % x 150/158).

Le montant de votre retraite ainsi déterminé, reflet de votre carrière dans la Fonction publique, peut subir une autre décote si vous ne totalisez pas, tous régimes confondus, le nombre de trimestres nécessaires pour obtenir le taux maximum de la pension de fonctionnaire. Pour apprécier cette condition, on fait le compte des trimestres de services et de bonifications dans la Fonction publique ainsi que des trimestres validés pour vos activités relevant d'autres régimes (salariés, professions indépendantes...). En 2007, la minoration est de 0,25 % par trimestre manquant pour atteindre soit 61 ans et 6 mois (56 ans et 6 mois pour les fonctionnaires actifs), soit la durée des services nécessaire pour obtenir le pourcentage maximum (75 %). La solution la plus avantageuse est retenue.

Exemple : un fonctionnaire sédentaire, de 60 ans, a 150 trimestres (140 dans la Fonction publique et 10 comme salarié). Son traitement sur la base duquel est calculée sa pension est de 2 000 €. Il lui manque 8 trimestres pour atteindre les 158 trimestres exigés, en 2007, pour obtenir le taux de 75 %, ou 6 trimestres avant ses 61 ans et 6 mois. Cette dernière solution sera retenue pour le calcul de la décote. La pension sera liquidée au taux de 66,45 % (75 % x 140/158) et son montant sera, avant décote, de 1 329 € (2 000 € x 66,45 %). La décote étant de 1,50 % (0,25 % x 6), le montant de sa pension sera de 1 329 € - 1 329 € x 1,50 % = 1 309,07 € par mois.

Travailler plus longtemps pour profiter de la surcote. Lorsque la durée d'assurance tous régimes confondus est supérieure au nombre de trimestres nécessaires pour avoir droit au taux maximum de 75 %, chaque trimestre effectué au-delà de 60 ans et après le 1^{er} janvier 2004 majore la retraite de 0,75 % dans la limite de 20 trimestres.

La complémentaire en plus. Certains éléments du traitement, qui n'entraient pas en ligne de compte dans le calcul de la retraite avant la réforme, sont soumis à cotisations depuis le 1^{er} janvier 2005. Moyennant quoi, les fonctionnaires ont désormais droit, en plus de leur pension de base, à une retraite additionnelle en points, versée au plus tôt à 60 ans. Si la liquidation intervient au-delà de cet âge, la valeur de cette retraite est majorée en fonction du nombre d'années écoulées entre 60 ans et l'âge effectif de départ. La retraite additionnelle est versée sous forme de rente. Toutefois, si son montant annuel est inférieur au seuil de 205 €, elle sera payée en une seule fois. ●

1946. Rupture entre la France et le Viêt-nam.

Guerre d'Indochine

Le Viêt-minh contre la France

La France et l'Indochine ne vieilliront pas ensemble.

Le 23 novembre 1946, la flotte bombarde Haiphong. Un mois plus tard c'est l'insurrection générale. Chronique d'un engrenage...

En ce mois de novembre 1946, les tickets de rationnement n'ont pas encore disparu, les files d'attente devant les boucheries et les boulangeries sont toujours aussi longues. Et l'hiver sera froid, faute de chauffage. La guerre s'est achevée depuis dix-huit mois de l'autre côté du Rhin. La France est à genoux et peine à se relever. Et l'Indochine ? Doit-on en vouloir aux Français de ne pas s'y intéresser ?

Qu'évoquent ces noms au doux parfum d'exotisme : le Tonkin, l'Annam et la Cochinchine, les trois provinces du Viêt-nam – les trois Ky – ? Qu'évoquent le Laos et le Cambodge, sinon peut-être quelques traits de craie blanche oubliés sur un tableau noir évoquant "l'œuvre coloniale" de la France ? Pourtant, là-bas, des soldats de la République, des résistants eux aussi, se sont soulevés, il y a un an, contre l'occupant japonais, sans le soutien des Alliés. Ils se sont battus jusqu'au dernier. Certains ont pu se réfugier en Chine. Mais qui, ici, en France, a entendu parler des massacres de Lang Son et de Dong Dang ? Qui connaît l'existence du camp de concentration de Hoa Binh, un mouiroir version

nipponne, où sont parqués les Français ? À chacun sa tragédie.

Mais les Japonais l'ont bien compris : leur défaite est inéluctable. Elle sera consommée dans le feu atomique les 6 et 9 août 1945, à Hiroshima et Nagasaki. Entretemps, espérant contenir l'influence française et plus largement celle de l'Occident dans l'Asie du Sud-Est, ils ont laissé Bao Dai, l'empereur d'Annam, proclamer l'indépendance du Viêt-nam, le 11 mars 1945. Cela n'empêchera pas le Viêt-minh de continuer à saper le moral des troupes d'Hirohito en lançant des attaques contre leurs garnisons.

Cependant, c'est au cœur de l'Allemagne vaincue, à Potsdam, que se décide le sort de l'Indochine. Les trois grands – les États-Unis, l'URSS et la Grande-Bretagne – y tiennent conclure, à partir du 17 juillet. Le sommet s'achèvera le 12 août 1945, trois jours avant la capitulation japonaise, à bord du croiseur américain *Missouri*, en rade de Tokyo.

Truman, Staline et Churchill ont oublié de convier De Gaulle. Il leur



VALEURS ACTUELLES
1^{er} DEC 2006

sera plus simple, croient-ils, de sceller le sort de la colonie française. De Gaulle qui, six mois auparavant, n'a laissé planer aucune ambiguïté sur l'avenir conjoint de la France et de l'Indochine. Le 15 février 1945, à l'occasion de la fête du Têt, le nouvel an vietnamien, il évoque « les fils du noble, intelligent et fidèle peuple annamite » et entend « faire du développement politique, économique, social et culturel de l'Union indochinoise l'un des buts principaux de son activité dans sa puissance renaissante et dans sa grandeur retrouvée ». Le Général en appelle enfin à cette grande association que formeront demain « cent dix millions d'hommes vaillants et laborieux, vivant sous notre drapeau. Voilà le vœu de la France, au jour de la fête du Têt ! » On ne peut être plus clair. Mais cette histoire-là se fera sans l'homme du 18 Juin. Il quittera le pouvoir un an plus tard, en janvier 1946.

À Potsdam, les maîtres du monde ont tranché. L'Indochine sera coupée en deux théâtres d'opération, de part et d'autre du 16^e parallèle. Le Nord pour les troupes de Tchang Kai-shek. Le Sud pour les Britanniques.

On s'en doute, la situation sur place est un peu plus complexe. Bao Dai, accusé de collaboration avec les Japonais est contraint à la démission. Il quitte le gouvernement mais il reste empereur. Un homme, avec lequel il va falloir compter durant les trente prochaines années, prend le pouvoir. Il ne le quittera plus. Il s'appelle Ho Chi Minh, de son vrai nom, Nguyen Ai Quoc, mais ses biographes ont recensé jusqu'à soixante-cinq pseudonymes. Sa vie se confond avec l'histoire du communisme.

Né en 1890, à Hué, Ho Chi Minh s'embarque pour Londres en 1911 avant de s'installer à Paris pour y poursuivre ses études. Il y découvre Lénine et décide d'aller parfaire son éducation marxiste à Moscou, en 1923. Dix-huit mois à l'école du Komintern vont faire du jeune Nguyen Ai Quoc un révolutionnaire. De retour au Vietnam, il crée des réseaux dans tout le pays, avec l'aide du PC chinois. Cet épisode s'achève dans une terrible répression menée par les autorités coloniales. Arrêté par la police anglaise de Hong Kong, Ai Quoc est libéré en 1933. Ce n'est que huit ans plus tard qu'il retourne au Vietnam. À cette époque, clandestinité oblige, il prend le nom d'Ho Chi Minh. Le Viêt-minh s'organise, monte en puissance. Les groupes



Des négociations difficiles. Ho Chi Minh et Jean Sainteny, commissaire de la République, quittent Hanoi en juin 1946 pour la conférence de Fontainebleau.

armés sont structurés par un homme dont le nom va lui aussi devenir une légende : Vo Nguyen Giap. Un génie de la logistique. Il crée une armée de libération nationale.

Voilà donc le futur oncle Ho seul maître à bord. Le 2 septembre 1945, il proclame l'avènement de la République démocratique du Vietnam. Dans ses discours, il dresse un tableau effroyable de la France coloniale. C'est la loi du genre. La colonne crédit reste désespérément vide : « Ils (les Français) ont noyé nos révolutions dans des fleuves de sang. Ils ont pratiqué l'obscurantisme (...). Ils nous ont imposé l'usage de l'opium et de l'alcool pour affaiblir notre race. » Rien, forcément, sur les centaines d'écoles, de lycées, les ports et les lignes de chemins de fer... Il est vrai que la situation du pays est catastrophique. Mais peut-on tenir la France pour seule responsable de la famine qui a fait plus d'un million de morts, entre la fin 1944 et début 1945 ? Le mauvais temps s'est ajouté à l'occupation japonaise et chinoise, dont les trou-

pes n'ont cessé de rançonner la population.

L'affrontement semble inéluctable. D'un côté, Ho Chi Minh, qui ne renoncera jamais à l'indépendance. De l'autre, la France lancée à la reconquête de l'Indochine. Seule, sans l'appui de ses alliés, face au Viêt-minh. Les Chinois commencent à se retirer. Les Anglais s'en vont. À Paris, l'arrivée de la gauche au pouvoir aurait pu rassurer l'oncle Ho sur les intentions de la France. Mais le gouvernement de Félix Gouin confirme la volonté de Paris de reprendre pied dans le Sud-Est asiatique.

La tension ne va cesser de croître, mois après mois, au fur et à mesure que grossira le corps expéditionnaire, commandé par le général Leclerc. Celui-ci, d'abord optimiste lorsqu'il s'installe à Hanoi, début 1945 – « La pacification de la Cochinchine est entièrement achevée ! » – comprend très vite que la France s'engage dans une impasse. Voici ce qu'il écrit dans un rapport au gouvernement français sur la situation en Indochine, entre le 20 octo-

bre 1945 et le 25 mars 1946 : « (...) Nos tués en cinq mois : 620 (sans coup dur – pertes normales, si je puis m'exprimer ainsi) ; nos blessés (hospitalisés, sans compter les blessés légers) : 1 600 ; moyenne des combats : trois par jour ; distance moyenne sur laquelle opèrent nos bataillons : 80 kilomètres. À l'heure actuelle, pas une unité disponible en réserve, tout est engagé, à l'exception de quelques éléments encore insuffisamment pourvus de matériel. Les pertes infligées aux rebelles sont très difficiles à dénombrer. L'efficacité et la durée de la résistance sont dues, en particulier, au terrain et à l'abondance de l'armement (...). » Dans sa conclusion, Leclerc estime que le pays est « solidement, bien qu'imparfaitement, occupé » : « Nous avons gagné la première manche. Reste la deuxième, avant tout à base de politique et de négociations. »

Des négociations, il y en a déjà eu, notamment le 6 mars 1946, à Tchoung king, où il est reconnu que le Viêt-nam deviendra un pays libre dans le cadre de l'Union française et de la Fédération indochinoise. Cette convention servira de base à d'autres négociations. La paix "paraît" possible. Pourtant, le Viêt-minh maintient la pression et les accrochages et le harcèlement des garnisons françaises se multiplient. Il y a des morts de part et d'autre. On discute, encore, en avril, à Dalat, en Cochinchine. C'est à nouveau l'impassé. À cette occasion, les Français découvrent l'intransigeance de Giap.

À Paris, la valse des présidents du Conseil entre dans sa vitesse de croisière. En juin, Bidault remplace Gouin. C'est aussi durant cet été que l'oncle Ho retrouve le Paris de sa jeunesse. Dans quelques jours, le 6 juillet, doit s'ouvrir la conférence franco-vietnamienne au château de Fontainebleau.

En attendant cet épisode décisif pour la suite du conflit indochinois, Ho Chi Minh donne une réception dans les salons de l'hôtel *Royal Monceau*, à Paris. Hôte parfait, avec ses airs de mandarin, son éternelle barbiche, ses petits yeux pétillants et ce sourire qui semble ne jamais le quitter, le maître de l'État libre et indépendant du Viêt-nam reçoit tout ce que la capitale recèle d'hommes d'affaires intéressés par l'Indochine.

À Fontainebleau, les discussions traînent en longueur. Début août, la rupture est évitée de peu. Finalement, le 14 septembre, les Français imposent à Ho Chi Minh – qu'ils sont allés rechercher dans les salons du *Royal Monceau* – un *modus vivendi* : « Les deux gouvernements estiment le moment venu de marquer un nouveau progrès dans le développement des relations entre la France et le Viêt-nam, en attendant que les circonstances permettent de conclure un accord total et définitif. » On prévoit de se revoir très vite, au plus tard au mois de janvier 1947...

Giap, lui, n'a pas attendu. Son armée est maintenant forte de 50 000 hom-

morts ! L'irréparable est commis. À Paris, Léon Blum remplace Bidault. Il ne prend pas la mesure du tournant tragique d'Haiphong. Le vieux socialiste est favorable à l'indépendance du Viêt-nam. Ho Chi Minh le sait et lui propose la reprise des négociations. Se veut-il réellement conciliant alors que Giap prépare ses bodoïs à l'insurrection générale ? D'un côté, on dénonce les provocations colonialistes, de l'autre, on dit avoir fait preuve de la plus grande patience en tentant, coûte que coûte, un règlement négocié.

Mais à Hanoi, la situation empire. Des Français sont enlevés ou assassinés. Des barricades s'élèvent, des tranchées sont creusées. Le Viêt-minh prépare la ville aux combats de rues.

Le 19 décembre, à 20 heures, la centrale électrique est sabotée. Hanoi est plongée dans le noir. Des arbres sont abattus sur les routes, les passages à niveau bloqués, des mines posées à tous les carrefours. Les casernes et les postes du corps expéditionnaire sont attaqués. On compte 400 tués ou disparus parmi les Français. D'autres villes sont dans la même situation. Mais les hommes du général Morlière tiennent bon. Le 20, le centre-ville est repris.

L'oncle Ho, lui, s'est réfugié à une dizaine de kilomètres d'Hanoi. Le 21, il lance un appel à la lutte à outrance. Son message est sans ambiguïté : « Lutte par tous les moyens dont vous disposez. Lutte avec vos armes, vos pioches, vos pelles, vos bâtons. Sauvez l'indépendance et l'intégrité territoriale de la patrie. Vive le Viêt-nam indépendant et indivisible. Vive la démocratie. » Ce jour-là, Ho Chi Minh entre dans la clandestinité. C'est le début de la première guerre d'Indochine et de trente années d'un conflit quasi ininterrompu. Pour la France, l'histoire s'arrêtera, le 7 mai 1954, dans la cuvette de Diên Biên Phu. **FRANCK HÉRIOT**



Le général Vo Nguyen Giap, stratège génial. Il crée la première armée de libération nationale du Viêt-nam avec 50 000 bodoïs.

mes, solidement encadrés par des commissaires politiques et entraînés parfois par des déserteurs japonais. Dans le même temps, le corps expéditionnaire achève de tisser sa toile. Les incidents se multiplient. L'un deux va mettre le feu aux poudres.

Le 20 novembre 1946, dans le port d'Haiphong, on tire sur un bateau des douanes françaises qui remorque une jonque de contrebande. La fusillade s'étend rapidement dans le reste de la ville où s'élèvent des barricades. Des soldats sont tués. Malgré un cessez-le-feu obtenu par le général Morlière, commandant les forces du Tonkin, la flotte française, sur l'ordre de l'amiral Thierry d'Argenlieu, pilonne Haiphong, le 23 novembre. Six mille

Histoire de la guerre d'Indochine, du général Yves Gras (Plon, 1979).
Le Viêt-minh (Armand Colin, 1960) et **Indochine 1946-1962** (Laffont, 1962) de Bernard Fall.
La Guerre en Indochine, de Georges Fleury (Tempus, 2003).
Guerres d'Indochine, 2 tomes de Philippe Franchini (Pygmalion, 1988).

Valeurs actuelles
1^{er} DÉCEMBRE 2006

Grain de Riz ... un brin de nostalgie

SOLUTION A LA GRILLE DES MOTS CROISES PROPOSEE PAR CLAUDE DAVID DANS LE GRAIN DE RIZ N° 36 DE JUIN 2006

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13
1	I	N	D	O	C	H	I	N	O	I	S	E	S
2	L	O	U	P		E	V	O	E			T	U
3	E	S	T		E	P	R	E	U	V	E		E
4		T		I	L		E		F	O	U	R	S
5	R	A	C	I	A	L		O		U		E	
6	I	L	L	I	N	O	I	S		V	O	L	E
7	A	G	E			I	N	T	E	R	D	I	T
8		I		M	I	R	O			A	E	R	E
9	S	E	M	B	L	E	N	C	A	Y		O	S
10	O		U	A	E		D	I			E	N	
11	E	T	E		T	R	E	S	S	O	N	S	
12	U			O	S	E		S	E		V		
13	R	O	C	K		Z		E	L	V	I	S	

horizontalement :

- 1 résidentes de colonie
- 2 permet de passer incognito
cri des bacchantes - pronom personnel
- 3 auxiliaire - test
- 4 consonne - petits ils titillent les papilles
- 5 relatif à la division de l'espèce
- 6 état d'amérique - dérobé
- 7 nous atteindrons peut-être le quatrième
illicite
- 8 peintre - ventiler
- 9 lieu de rassemblement de Foefiens
- 10 voyelles - marcher vietnamien - dans
- 11 chaude période - assemblons
- 12 audacieux - pronom personnel
- 13 activité de Foefien - idole de Foefien

verticalement

- 1 compose l'archipel - par - religieuse
- 2 mélancolie
- 3 pour immobiliser l'adversaire - changement
- 4 abréviation - trois romain - diplôme - accord
- 5 grand cerf - petit village antillais
- 6 interjection - arrose Vouvray - ras
- 7 gris - trempé
- 8 père de Cham - ancienne armée - lit du brocheton
- 9 évitez de le gober en ce moment - piment
- 10 trop en boire peut vous rendre gris
- 11 d'un auxiliaire - poème lyrique -
à qui mieux mieux
- 12 liaison - consulterons à nouveau
- 13 peines - périodes de rencontres estivales

Hô Chi Minh-Ville s'embourgeoise

A côté des vieux quartiers, joyeusement désordre, de l'ex-Saigon pousse un parangon de ville occidentale, Phu My Hung. Un coin de paradis pour la nouvelle bourgeoisie d'affaires locale.



LE POTENTIEL DU VIETNAM

Population
84 millions d'habitants (75% de ruraux).

Croissance
+8,4% en 2005, (+7,7% en 2004).

Niveau de vie
433 euros de PIB par habitant en 2004 (827 euros prévus en 2010).

Salaire minimal
22 euros par mois dans le secteur public, de 35 à 42 euros dans une entreprise étrangère.

Investissement étranger
4,9 milliards d'euros d'investissements directs en 2006, (2,4 milliards en 2003).

SOURCES : MINISTÈRE VIETNAMIEN DU PLAN ET DE L'INVESTISSEMENT, BANQUE ASIATIQUE DE DÉVELOPPEMENT, VIETNAM NETWORK INFORMATION CENTER.

District 7 de Hô Chi Minh-Ville, quartier de Phu My Hung : il y a quinze ans, cette zone n'était que marécages. Aujourd'hui c'est une nouvelle ville dans la ville qui pousse comme un champignon sous les directives d'un promoteur taïwanais. Un golf, des boutiques, des restaurants, des écoles et une salle de cinéma sortent de terre le long d'avenues aseptisées tranchant avec le joyeux désordre des autres quartiers de l'ancienne Saigon.

Avec ses grosses villas pastel tarabiscotées, devant lesquelles sont garés des 4x4, Phu My Hung est aussi un quartier résidentiel à la mode, très prisé de la nouvelle bourgeoisie d'affaires locale. Une classe sociale dont les rangs s'étoffent au fur et à mesure que le Vietnam poursuit sa formidable croissance économique, la plus dynamique de l'Asie en 2005, après la Chine. Meurtre par des décennies de guerre contre les Français puis les Américains, auxquels a succédé un régime communiste toujours en place, le pays se prépare à enfin intégrer l'Organisation mondiale du commerce.

Occasions à saisir

Madame Kim a emménagé voilà deux ans à Phu My Hung. A 39 ans, cette jolie mère de famille dirige une société d'export de meubles. Professeur d'anglais à l'origine, elle s'est lancée dans le business il y a une dizaine d'années. « *Le gouvernement avait enclenché en 1986 une politique d'ouverture, le doi moi [renouveau], il y avait des occasions à saisir. Mais personne ne se représentait alors l'ampleur des changements à venir. Jamais je n'aurais imaginé avoir un jour*



Chantier à Phu My Hung. Ce quartier d'Hô Chi Minh-Ville répond à l'idéal résidentiel des nouveaux riches.

une maison et une voiture! » Il y a quinze ans, en effet, la métropole du Sud-Vietnam ne comptait que quelques véhicules officiels et une escouade de 2 CV. Aujourd'hui, l'air de

la capitale économique étouffe sous les bouffées de pots d'échappement. Les cyclo-pouses ne sont plus que des véhicules pour touristes, les vélos se font rares. Les motos et les scooters sont les rois de la rue, les 4x4 Toyota et les coupés Mercedes s'immiscent en nombre croissant dans la circulation. Si, en 2003, 62% des familles urbaines vivaient avec moins de 300 dollars par mois, 9,3% d'entre elles – soit 400 000 foyers – gagnaient déjà plus de 900 dollars (contre 7,3% en 2001).

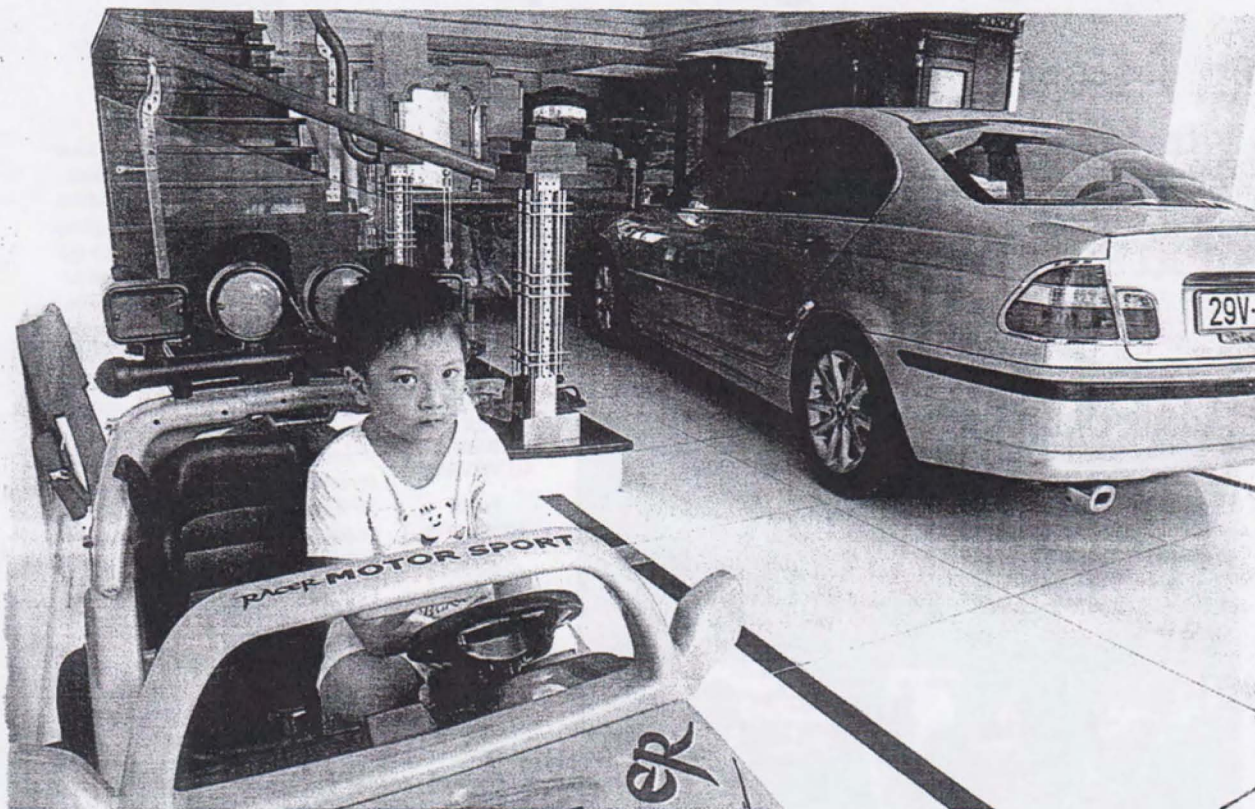
En toute discrétion

Qui sont ces entrepreneurs privés qui bâtissent le Vietnam du *doi moi*? On trouve aussi bien d'anciens soldats sud-vietnamiens liés à l'armée américaine qui ont croupi en prison après 1975 avant de rebondir, que des membres de la communauté chinoise implantée de longue date dans la ville, des Nordistes venus tenter leur chance ou même d'anciens militaires vietcongs! Signe de

L'entrée à l'OMC bousculera les entreprises

Vingt ans après avoir entamé sa transition vers l'économie de marché, le Vietnam communiste devrait devenir le 150^e membre de l'Organisation mondiale du commerce (OMC). Un nouvel afflux d'investissements étrangers est espéré, drainé par les perspectives de profit dans des secteurs enfin libéralisés. Quant aux entreprises locales, « *elles auront un meilleur accès à des marchés jusqu'ici limités par des droits de douane et des barrières non tarifaires. Les quotas textiles vers les Etats-Unis vont par exemple tomber* »,

explique Alain Chevalier, conseiller pour le Centre onusien du commerce international. L'entrée dans l'OMC ne se fera pas sans douleur. « *Les entreprises vietnamiennes verront arriver des produits importés plus compétitifs, notamment agricoles. Il y aura des faillites* », prévoit Alain Chevalier. « *Mais à long terme elles y gagneront, elles devront se restructurer, et finalement deviendront elles-mêmes compétitives* », estime Alain Cany, président de la Chambre européenne de commerce.



l'évolution des mentalités : au printemps dernier, le Parti communiste a autorisé ses membres à se lancer dans le privé. Mais attention : la patrie de l'oncle Hô n'a pas vendu son âme au capitalisme. Ici, cultiver le profil bas sur sa réussite reste un gage de tranquillité.

Exportation de crevettes, grande distribution, construction, logistique : les Saïgonais exploitent tous les fils, et même, depuis peu, celui de la haute technologie (plus de 6% des Vietnamiens utilisent Internet). Ainsi, un groupe d'amis à peine trentenaires, pour certains formés à l'étranger, a créé en avril VinaGames, un opérateur de jeux en ligne. Bingo : alors que le Vietnam compte 84 millions d'habitants, son produit-phare *Swordsman* réunit déjà plus

A Phu My Hung, le garage d'un particulier; le stand Lancôme du centre commercial Parkson. La nouvelle classe moyenne apprend très vite l'art de vivre à l'occidentale.

Photos : Chau Doan/Onasia pour Challenges

de 150 000 amateurs qui viennent jouer dans les cyber-cafés installés à tous les coins de rue. En comparaison, le blockbuster des jeux vidéo chinois regroupe 700 000 aficionados pour une population quinze fois plus importante.

Volonté d'expansion

Les fondateurs de VinaGames symbolisent la nouvelle génération d'entrepreneurs : des diplômés d'universités étrangères qui reviennent au pays mettre à profit leur savoir-faire occidental. Ly Qui Trung, serveur à Saïgon, fut le premier Vietnamien de l'après-guerre à partir étudier en Australie. Vingt ans plus tard, il dirige la chaîne de restaurants Pho24. Une stratégie à la McDo mais au service du « pho », la soupe emblème de la gastronomie populaire de la ville. « Je rêve de faire de Pho24 un grand groupe asiatique et de participer ainsi au succès de mon pays », raconte Trung. Créé en 2003, Pho24 compte déjà 35 établissements au Vietnam, deux en Indonésie et un aux Philippines. Et en prévoit, dans les trois ans à venir, 100 dans le pays et 100 à l'étranger. Comme une revanche contre les années de pauvreté, les nouveaux bourgeois savourent la jouissance d'un certain confort matériel. Les

épouses et les filles font du shopping dans les centres commerciaux chics Diamond Plaza et Parkson. Le samedi après-midi, des jeunes femmes en talons aiguilles, jean moulant ou jupe courte, envahissent les rayons à la recherche de la dernière nouveauté de soin blanchissant. En l'occurrence celui de Lancôme, une marque que le groupe L'Oréal veut de lancer au Vietnam en pariant sur l'explosion du marché du luxe, parti pour grimper de 15% par an. « Ici, avoir une peau claire est gage d'élégance. Si on y réussit, on fait déjà la moitié du chemin sur la voie de la beauté », explique Nhu, une Saïgonaise de 28 ans.

Pendant ce temps, les maris améliorent leur swing. Depuis le milieu des années 1990, le golf explose. Sur le parcours de Song Be, à 20 kilomètres de Hô Chi Minh-Ville, les étangs sont couverts de lotus et les fairways bordés de vergers, de cocotiers et de bambous. Un havre de paix qui a son prix : 18 000 dollars pour devenir membre permanent, 3 000 dollars la cotisation annuelle. Mais c'est un investissement, explique le patron d'une société de formation au management : « Jouer au golf, c'est 20% pour l'intérêt du jeu et 80% pour parler affaires. »

Sophie Malo (à Hô Chi Minh-Ville)

LE VIETNAM a signé un accord avec les Etats-Unis, ultime étape avant son intégration au sein de l'OMC.

La ruée des distributeurs peut commencer



Hong Dinh Hemy/APP

Dans un supermarché BigC, à Hanoi. En moyenne, les Vietnamiennes ne vont qu'une fois toutes les trois semaines en grande surface, pour le moment...

A lerte chez les distributeurs ! « Il faut prendre les places maintenant, car la grande distribution va déferler à une vitesse phénoménale », prédit Guy Lacombe, directeur général de la chaîne BigC (groupe Casino), qui a créé en 1998 le premier hyper du Vietnam et en compte déjà quatre. Le cabinet de conseil américain A.T. Kearney va plus loin en présentant dans une étude récente le Vietnam comme le troisième pays le plus attractif de la planète pour les distributeurs. Derrière l'Inde et la Russie, et devant l'Ukraine et la Chine. Bientôt des supermarchés Wal-Mart, Carrefour ou Tesco ? L'idée est loin d'être saugrenue. En parvenant enfin à signer début juin un accord bilatéral avec Washington, Hanoi a franchi le dernier obstacle à son intégration dans l'Organisation mondiale du commerce, espérée désor-

mais avant novembre. Celle-ci sonnera l'ouverture totale de la grande distribution aux acteurs étrangers, une activité qui ne pouvait se faire jusqu'à maintenant que via des filiales communes avec des partenaires locaux. Inacceptable pour certaines enseignes, qui n'envisagent pas de céder, même partiellement, le contrôle de leurs magasins. Dairy Farm, une filiale du conglomérat de Hong-kong Jardine Matheson, est déjà dans les starting-blocks. D'après la presse, l'enseigne aurait eu l'accord de principe des autorités pour lancer une chaîne. Le Vietnam a des allures d'eldorado : une population de 83 millions d'habitants, dont les deux tiers ont moins de 30 ans, la croissance économique la plus dynamique de l'Asie après la Chine (8,4% en 2005) et un PIB par habitant de 550 dollars, qui devrait doubler d'ici à 2010. Le pays

compte encore peu d'acteurs, tous concentrés dans les grandes villes : cinq enseignes locales, publiques ou privées, et deux chaînes étrangères avec BigC et l'allemand Metro qui mêle *cash and carry* et vente au détail dans ses six magasins. « Tout développement d'un pays s'accompagne d'un renforcement de sa grande distribution. Le Vietnam ne va pas échapper à la règle, comme ses voisins asiatiques avant lui. Le commerce moderne représente désormais 50% des ventes en Chine et 59% en Malaisie. Ici, ce taux ne dépasse pas 13%, le potentiel de croissance est énorme », décrit Fabrice Carrasco, directeur général de TNS Worldpanel Vietnam.

LA DISTRIBUTION AU VIETNAM

Petits commerces
Un chiffre d'affaires de 23 milliards de dollars en 2005 (+20% par rapport à 2004). Prévision pour 2010 : plus de 50 milliards.

Grande distribution
Cinq groupes vietnamiens, deux étrangers, BigC (Casino) et Metro.

LES HABITUDES D'ACHAT

Zones
Seulement 13% des achats se font dans des grandes surfaces (supermarchés, hypers et centres commerciaux), alors que ce taux atteint déjà 50% en Chine et 59% en Malaisie.

Fréquence
En moyenne, la ménagère urbaine vietnamienne fait des achats une fois par jour au marché, une fois par semaine dans les échoppes de rue, et une fois toutes les trois semaines au supermarché.

SOURCE : TNS WORLDSPANEL VIETNAM

Des clients prédisposés

Bientôt un raz de marée de chariots, reléguant les marchandes à palanche et les bazars de rue au rang de curiosités pour touristes ? Les grandes surfaces cumulent les atouts pour attirer une clientèle de jeunes et de classe moyenne nourris aux pubs télé, avec des rayons abondamment approvisionnés et une meilleure traçabilité alimentaire, appréciée depuis la grippe aviaire. « Le consommateur vietnamien est aussi sensible au fait que l'endroit qu'il fréquente le valorise. Il aime trouver des produits qui le font rêver », ajoute Guy Lacombe. Des rayons remplis de soins nourrissants pour les cheveux, de crèmes blanchissantes pour la peau feront le bonheur des jeunes filles vietnamiennes. Néanmoins, les ménagères vietnamiennes restent attachées à la notion de proximité. « Les infrastructures routières ne sont pas très développées, le taux d'équipement auto est encore faible, et les marchés restent prisés pour les produits frais », souligne Carrasco. Les distributeurs locaux cherchent donc une astuce pour capter des clients : certains se lancent dans les *convenience stores*, supérettes à l'américaine. G7Mart table sur 10000 magasins d'ici à fin 2007. Et Mike Tran, directeur général de Dong Hung, maison mère de Citimart, compte « attirer les habitants des nouveaux quartiers qui n'ont pas envie de prendre leur moto pour aller au supermarché ».

Sophie Malo
(correspondante à Hô Chi Minh-Ville)

Le nuoc-mâm menacé par la surpêche

COURRIER INTERNATIONAL 16 juin 2005

PÊCHE - La diminution du nombre de poissons dans les océans est un phénomène global. Mais elle menace des industries très locales, comme les fabriques de saumure de poisson vietnamiennes.

ASIA TIMES ONLINE
Hong Kong, Bangkok

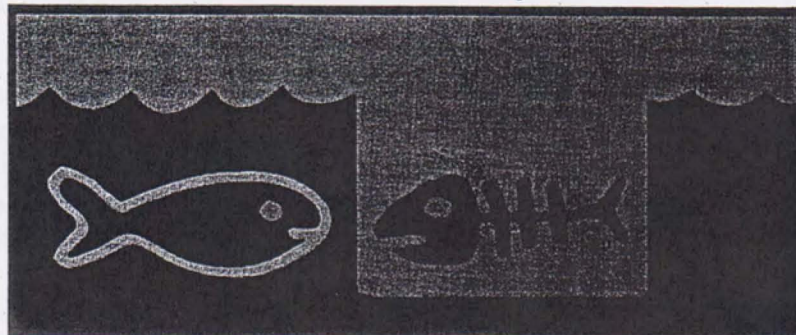
DE HỒ CHI MINH-VILLE

Jamais de toute ma vie je n'avais vu des anchois à un prix pareil !" affirme Sau Tinh, la propriétaire de Thanh Quoc, une entreprise qui fabrique de la saumure de poisson, le nuoc-mâm, sur l'île Phu Quoc, dans la province de Kiên Giang, au Vietnam. Les anchois sont l'ingrédient de base du célèbre nuoc-mâm de Phu Quoc. On trouve la célèbre sauce aujourd'hui dans de nombreux supermarchés en Europe et aux Etats-Unis, où s'approvisionnent les communautés vietnamiennes locales. Cette année, Sau Tinh n'a pas eu le choix : pour pouvoir maintenir son niveau d'exportation actuel, elle a dû payer le kilo d'anchois 4 000 dong (0,20 euro), soit le double de l'année dernière. Et elle s'estime heureuse d'avoir trouvé assez de poisson pour toute l'année.

DES Hordes d'entrepreneurs en quête d'anchois

L'île Phu Quoc est la plus grande île du Vietnam. Située dans le golfe de Thaïlande, au sud du Vietnam, elle est réputée pour produire le meilleur nuoc-mâm du monde. On trouve certes de la saumure de poisson dans d'autres régions d'Asie du Sud-Est - elle est connue sous le nom de *nam pla* en Thaïlande -, mais les fabricants de Phu Quoc utilisent exclusivement des anchois à longue mâchoire (*Coilia macrognathus*), évitant le mélange de différents types de poissons qui sert de matière première à leurs concurrents. En reconnaissance de la qualité du produit et de son procédé d'élaboration unique, le gouvernement vietnamien a décerné en juin 2001 un label certifié au nuoc-mâm de Phu Quoc, qui garantit son origine.

La réputation de la saumure de poisson de Phu Quoc a incité des hordes d'entrepreneurs à entrer sur le marché. Certains sont même venus d'autres provinces, et tous sont partis en quête d'anchois à longue mâchoire. Résultat : la pêche intensive pratiquée pour satisfaire les demandes des nouvelles fabriques de nuoc-mâm a sérieusement entamé les réserves locales d'anchois. Selon Phan Ngoc Vu, vice-directeur du département des ressources marines de Kiên Giang, l'exploitation non durable et illégale a provoqué une réduction de la population d'anchois de 50 % au cours des



▲ Dessin de Kopelevsky, Etats-Unis.

deux dernières années. Mais les anchois ne sont pas la seule ressource marine qui souffre de la surexploitation. D'après Nguyen Viet Thang, vice-ministre de la Pêche vietnamien, 37 espèces de poissons, 5 espèces de crevettes, 27 espèces de mollusques et d'autres animaux marins tels que les tortues, les dugongs [des mammifères marins] et les dauphins sont en voie d'extinction. L'intervention humaine menace également les différents écosystèmes.

Et la situation est la même dans tout le pays : les techniques de pêche non durables entraînent une surexploitation des ressources halieutiques. Le cyanure et la dynamite sont couramment utilisés. Or le cyanure a des effets extrêmement nuisibles sur tous les organismes vivant alentour, et la dynamite provoque des dégâts irréparables dans les récifs coralliens.

Le problème est aggravé par l'augmentation du nombre de pêcheurs, qui a presque doublé entre 1990 et 2004, passant de 270 600 à 550 000. N'ayant pas les moyens d'acheter des équipements de pêche en eau profonde, la plupart restent près de la côte et utilisent des filets à mailles étroites, deux facteurs qui provoquent une baisse rapide des stocks de poissons. De plus, le nombre des bateaux de pêche et leur capacité de capture ont énormément augmenté au cours des vingt dernières années. D'après les informations communiquées lors d'une conférence organisée récemment par le ministère de la Pêche et patronnée par l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), ainsi que par le programme de soutien au secteur de

■ **Au choix**
Il existe 139 espèces d'anchois, répartis en 16 genres. *Coilia macrognathus*, celui utilisé pour le nuoc-mâm de Phu Quoc, est un poisson marin. Il mesure jusqu'à 26 centimètres de long. Son nom courant - traduit de l'anglais - est "anchois grenadier à longue mâchoire".

la pêche du Danemark, la capacité de capture de la flotte de pêche vietnamienne a été multipliée par 6,5, ce qui lui permet aujourd'hui de ramener environ 2 millions de tonnes de produits de la mer. Malheureusement, ces prises proviennent d'eaux littorales de moins de 50 mètres de profondeur, qui accueillent de nombreuses formes de vie marines et servent de zone de reproduction. Les récents déversements de pétrole en mer suscitent également une grande inquiétude.

Un certain nombre de mesures ont été prises pour protéger la biodiversité marine du Vietnam. Afin de détourner les pêcheurs des zones côtières, le gouvernement vietnamien a lancé en 1996 un programme national de développement de la pêche hauturière permettant d'assurer l'approvisionnement en poissons des fabriques du pays, tout en réduisant la pêche commerciale près des côtes. En 2002, Hanoi a approuvé un plan de création de zones marines protégées, pour lequel seize sites ont été retenus. Le vice-ministre de l'Environnement et des Ressources naturelles, Pham Khoi Nguyen, a également annoncé que l'industrie de la pêche allait réduire le nombre de petits bateaux et développer la pêche hauturière. Mais l'impact de ces efforts reste minime.

LA FAUNE VIETNAMIENNE EST ENCORE MAL CONNUE

Pour ce qui est des zones marines protégées, sur les seize sites proposés seul celui des îles de Hon Mun, au large de la province de Khanh Hoa, au centre du pays, a bénéficié d'un financement de la Banque mondiale. Le programme de pêche hauturière, très applaudi lors de son entrée en vigueur, il y a neuf ans, n'a donné que très peu de résultats. On dispose pourtant encore de peu d'informations sur la biodiversité marine du Vietnam. Onze mille espèces ont été identifiées jusqu'à présent dans les zones côtières et marines, dont plus de 2 000 espèces de poissons, parmi lesquelles environ 130 ont une valeur économique. Un récif corallien borde la côte des îles rocheuses de la baie d'Along, des îles Paracel (Hoang Sa) et des îles Spratly (Truong Sa), au nord, ainsi que celle des promontoires rocheux du littoral au centre du pays et des îles de Côn Dao et de Phu Quoc, au sud : 350 espèces de corail dur ont été répertoriées à ce jour.

Tran Dinh Thanh Lam



Les bons mots de Devos

LE MONDE
15 JUIN 2006

Jeux de mots et calembours, parfois proches du non-sens, caractérisent l'œuvre de l'humoriste Raymond Devos, qui aimait tourner en dérision les absurdités du monde.

Voici un florilège extrait de ses plus célèbres sketches, dont *Ma femme*, *Je roule pour vous*, *Où courent-ils ?*, *Les antipodes*, *Le sens du ridicule*, *A tort ou à raison*, *Un ange passe*, *Parler pour ne rien dire* et *Prêter l'oreille*.

- Quand on s'est connus, ma femme et moi, on était tellement timides tous les deux qu'on n'osait pas se regarder. Maintenant, on ne peut plus se voir.
- Si ma femme doit être veuve un jour, j'aimerais mieux que ce soit de mon vivant.
- J'adore être pris en flagrant délire.
- Qui prête à rire n'est jamais sûr d'être remboursé.
- Le rire est une chose sérieuse avec laquelle il ne faut pas plaisanter.
- Du moment qu'on rit des choses, elles ne sont plus dangereuses.
- La raison du plus fou est toujours la meilleure.
- Quand j'ai tort, j'ai mes raisons, que je ne donne pas. Ce serait reconnaître mes torts.
- On a toujours tort d'essayer d'avoir raison devant des gens qui ont toutes les bonnes raisons de croire qu'ils n'ont pas tort.
- Etre raisonnable en toutes circonstances. Il faudrait être fou...
- Une fois rien, c'est rien ; deux fois rien, c'est pas beaucoup, mais pour trois fois rien, on peut déjà acheter quelque chose, et pour pas cher.
- Je n'aime pas être chez moi. A tel point que lorsque je vais chez quelqu'un et qu'il me dit : "Vous êtes ici chez vous, je rentre chez moi !"
- Mais pourquoi courent-ils si vite ? Pour gagner du temps ! Comme le temps, c'est de l'argent... plus ils courent vite, plus ils en gagnent.
- Dès que le silence se fait, les gens le meublent.
- Il paraît que quand on prête l'oreille, on entend mieux. C'est faux ! Il m'est arrivé de prêter l'oreille à un sourd. Il n'entendait pas mieux.
- La plupart des gens préfèrent glisser leur peau sous les draps plutôt que de la risquer sous les drapeaux.
- C'est pour satisfaire les sens qu'on fait l'amour ; et c'est pour l'essence qu'on fait la guerre.
- Même avec Dieu, il ne faut pas tenter le Diable.
- Un croyant, c'est un antiseptique.
- La grippe, ça dure huit jours si on la soigne et une semaine si on ne fait rien.
- Se coucher tard nuit.

APPRENTISSAGE FACILE DE LA LANGUE VIETNAMIENNE
(SUITE ET FIN)

VII - L'agglomération - La maison - La famille

La province	Tỉnh	!	Le chef des vieillards	Xa-đoàn
La préfecture	Phủ	!	Le paysan	Ngũ-ô-i nhà-quê
La sous-préfecture	Huyện, châu	!	Le bonze	Ông sư
La ville	Thành phố	!	Le génie	Ông thần
Le village	Làng	!	Le diable	Ma quỷ
Le hameau	Xóm	!	La maison	Nhà
La commune	Xã	!	Habiter, se trouver	Ở
La rue	Đường, phố	!		à
La maison communale	Đình	!	La chambre	Buồng
Le marché	Chợ	!	L'appartement	Phòng, Khu
Le temple	Đền	!	Le mur	Tường
La pagode	Chùa	!	La porte	Cửa
L'église	Nhà thờ	!	Les cabinets	Nhà xí, nhà tiên
L'école	Trường học	!	La cour	Sân
La poste	Nhà dây thép	!	Le jardin	Vườn
L'hôpital	Nhà thương	!	Le père	Cha, bố
La prison	Nhà pha	!	La mère	Mẹ
Le restaurant	Hàng cơm	!	Enfant	Con
L'auberge	Hàng quán	!	Les enfants	Con cái
Le cabaret	Hàng rượu	!	Les frères	Anh em
Les habitants	Dân	!	Les soeurs	Chị em
Le maire	Lý - trưởng	!	Le mari	Chồng
Les notables	Các kỳ-mục	!	L'épouse	Vợ
Les fonctionnaires	Các quan	!	Le garçon	Con trai
Le président du conseil municipal	Tiền-chí	!	La fille	Con gái
Le vice-président du cons.municip.	Tu-chí	!	Le grand-père	Ông
		!	La grand-mère	Bà
		!	Les ancêtres	Tổ tiên
		!	Le nom, le nommé	Tên

VIII - Outils - Artisanat - Professions

Le bois	Gỗ	!	Le menuisier	Thợ mộc
La pierre	Đá	!	Le manoeuvre	Ngu'oi phu
Le fer	Sắt	!	Le cultivateur	Ngu'oi làm ruộng
Le marteau	Búa	!	Le journalier	Ngu'oi làm công
La hache	Búa, diều	!	Le marchand	Ngu'oi buôn bán
La pioche	Cuốc	!	Le médecin	Thầy thuốc
La pelle	Seng	!	Travailler	Làm việc
La scie	Cưa	!	Avoir du travail	Có việc làm
Le clou	Đinh	!	Quel métier ?	Nghê gì ?
La machine	Máy	!	Frapper	Đánh
Le moteur	Động-cơ	!	Couper	Cắt
L'ouvrier	Ngu'oi thợ	!	Creuser	Đào
Le maçon	Thợ nề	!	Emporter	Đem đi, mang đi
		!	Apporter	Đem lại, mang lại

IX - La Terre et sa configuration

Le monde	Thê- ¹ giới	!	L'embouchure	Cu ² a ² 'bê,
Le globe terrestre	Quả địa-cân	!	L'île	Đảo,
La terre	Trái đất	!	L'Asie	Á - châu
La mer	Bể	!	L'Europe	Âu - châu
L'océan	Đại - du' o ng	!	L'Amérique	Mỹ - châu
La côte, le rivage	Bờ biển	!	L'Afrique	Phi - châu
Le golfe	Vịnh biển	!	L'Océanie	Uc-c châu
La baie	Vịnh	!	L'Océan Pacifique	Thái-binh du' o ng
Le fleuve	Sông	!	L'Océan Atlantique	Đại-tây-du' o ng
Pays	Ky	!	L'Océan Indien	An-dô-du' o ng
		!	L'équateur	Kích đạo

X - Orientation - La Nature - Végétaux - Animaux

Nord	Bắc	!	La haie	Hàng rào
Sud	Nam	!	L'herbe	Cỏ
Est	Đông	!	La paillette	Cỏ tranh
Ouest	Tây	!	Le bambou	Tre
Le ciel	Giời	!	Le bananier	Cây chuối
La terre	Đất	!	La rizière	Ruộng
La pluie	Mưa	!	Le riz sur pied	Lúa
Le vent	Gió	!	Le paddy	Thóc
La plaine	Đất bằng	!	Le buffle	Con trâu
La montagne	Núi	!	Le boeuf	Con bò
Le fleuve	Sông	!	Le porc	Con lợn, con heo
La rivière	Sông con, suối	!	Le chien	Con chó
Le ravin	Khe	!	Le chat	Con mèo
Le canal	Sông đào, kênh	!	L'oiseau	Con chim
L'étang	Hồ, đầm	!	La tique	Bò chớ
Le marais	Đông lầy	!	Le cerf	Con nai
La mare	Ao	!	Le serpent	Con rắn
La source	Nguồn, mạch nước	!	L'éléphant	Con voi
Le puits	Giếng	!	Le poisson	Con cá
La forêt	Rừng	!	La sangsue de terre	Con vắt
Un bois	Một khu rừng	!	Le moustique	Con muỗi
L'arbre	Cây	!		

XI - Communications - Transports

La route	Đường cái	!	Le sentier de forêt	Lối đi trong rừng
Le chemin	Đường	!	Le pont	Cầu

La digue	Đê	!	Le cheval	Con ngựa
Le gué	Chỗ cạn (sông)	!	La selle	Yên ngựa
Le chemin de fer	Đu'ò'ng sá't, 2 đu'ò'ng xe lu'a	!	La voiture	Xe
La gare	Nha ga	!	La voiture à boeufs	Xe bò
Le champ d'aviation	Sân tàu bay	!	Le pousse-pousse	Xe tay, xe kéo
Loin	Xa	!	Le palanquin	Kieu, Cang
Près	Gần	!	La bicyclette	Xe đạp
Un kilomètre	Một cây số	!	L'automobile	Xe ô-tô, xe ho'i
Téléphoner	Gọi dây noi	!	Le camion	Xe ca-miôn, xe ào
Télégraphier	Đánh giầy thép	!	Le train	Xe lu'a
Faire un signal	Ra hiệu	!	L'avion	Tàu bay
Porter un pli	Chạy giầy	!	La barque	Thuyền, ghe
Ecrire une lettre	Viết thư'	!	La pirogue	Thuyền nhỏ
Envoyer une lettre	Gửi thư'	!	Le bateau	Tàu, Thuyền
	Transporter	!	Le bac	Đò, phà
		!		Chở đi

XII - Le Gouvernement

Le gouvernement	Chinh-thê	!	Le citoyen	Dân, công dân
La monarchie	Quân chủ [?] chính thê	!	La République	Dân quốc, nu'ô'c dân chủ
L'autorité	Quyền lự'c	!	Le Président de la République	Thống-Thống
Le Roi	Quân Vua	!	Le ministre	Quan thu'ò'ng thu', quan bộ trứ'ò'ng
L'Empereur	Hoàng-đê	!	Le gouverneur	Quan Tông-Dộc
La famille royale	Hoàng-Thân	!	Les mandarins	Si-hoan
Le prince	Hoàng tử'	!	Le fonctionnaire	Quan lại, chủ'c viên
La princesse	Hoàng nữ, công chúa	!	L'ambassadeur	Quan sứ' thân, quan đại sứ'
La cour	Triều Đình	!	Le consul	Quan lãnh sứ'
Le sujet	Bày tôi	!	Consul général	Tông-lãnh-sứ'
		!	Vice-Consul	Pho-lãnh-su'

Le décret	Mệnh lệnh	! Communiste	Cộng sản
L'arrêté	Nghị định	! Socialiste	Xã-hội
La croix de guerre	Chiên thù' bội tinh	! Classe ouvrière	Lao-động
La Légion d'honneur	Bắc đẩu' bội tinh	! Les Lettrés	Sĩ phu
Révolutionnaire	Cách mệnh	!	

XII - Organisation militaire (termes courants)

L'armée	Quân binh	! Commander (une unité)	Coi, chỉ-huy
Etre soldat	Đi lính, làm lính	! Commander (à la voix)	Hồ
Le soldat	Ngư' o' i lính, tên lính	! Ordonner	Bảo, dạy, sự' c
Le caporal	Cai Ngử	! Ordre	Lệnh
Le sous-officier	Ong đội	! Obéir	Tuân lệnh, vâng lời
Le s/lieutenant	Quan một	! Rendre compte	Thư' a, trình
Le lieutenant	Quan hai	! Avertir	Báo
Le capitaine	Quan ba	! Faire venir	Đòi
Le commandant	Quan tư	! Envoyer (quelqu'un)	Sai, phái
L'autorité supérieure	Quan trên, bê trên	! Désigner	Cất
Un groupe, une section	Một đội	! Interdire	Cấm
Une compagnie	Một cơ	! Enfreindre	Làm trái
Un bataillon	Một đạo	! Réclamer	Kêu
Un détachement	Một toan quân	! Etre fautif	Có tội
Une bande	Một đoàn, một bọn	! Punir	Phạt
Le camp, la caserne	Trại	! Pardonner à	Tha cho
Le poste	Đồn	! Aller à l'exercice	Đi tập
Le service	Việc quan	! Faire l'appel	Gọi tên
		! Aller se promener	Đi cho' i
		! Aller en permission	Đi phép

La solde	Tiền lương	!	Se tenir à , être	
Signer	Ký	!	en garnison à	Dưỡng ở thú
Le bureau	Nhà giấy	!	Hôpital	Y-viện

XIV - Armement - Matériels

Armes	Khi giới, súng đạn	!	Chargeur (un)	Bao đạn
Couteau, coupe-coupe	Dao	!	Obus	Trái phá
Fusil	Súng tay	!	Bombe	Bom, Tạc đạn
Pistolet, révolver	Súng lục	!	Mine	Min ; địa-lôi-phục
Mitrailleuse, F.M.	Súng liên-thanh	!	Char	Chiến-xa
Pistolet-mitrailleur	Súng liên-thanh nhỏ	!	Voiture blindée	Xe thiết giáp
Mortier	Súng cối	!	Parachute	Dù
Canon	Súng đại-bác	!	Sauter en parachute	Nhảy dù
Grenades	Lựu-đạn, tạc đạn	!	Tirer(un coup de feu)	Bắn một phát súng
Cartouches	Đạn, viên đạn	!	Viser	Ngắm, nhắm
Fusée	Chỉ cuốn ở sót để dẹt đặng ten	!	Lancer	Ném
		!	Poser	Đặt
		!	Lâcher : thả	

XV - En opérations


La guerre	Trận giặc, chiến-tranh	!	Secret	co' mật
Faire la guerre	Đánh giặc	!	L'ennemi est nombreux	Giặc đông lắm
En paix	Được yên, yên rồi	!	Une bande de pirates	Quần giặc cướp
Les amis	Bên ta	!	Traquer les pirates	Đi càn giặc
Le partisan	Quân du-kích	!	Réprimer les troubles	Đánh dẹp loạn
L'ennemi	Bên giặc, quân địch	!	Se battre	Đánh nhau
Conclure la paix	Kết hòa	!	Attaquer	Đánh
		!	Riposter, repousser	Đánh lại
		!	Contre-attaque	Sự phản công


Résister	Chống cự	Se ranger en colonne	Sắp hàng dọc
Tenir, garder	Giữ	Homme par homme	Từ ng người ở i một
S'emparer	Chiếm	A droite	Bên phải
Poursuivre	Đuổi theo	A gauche	Bên trái
Cerner	Vây quanh	En direction de	Về phía
S'embusquer	Phục, Nấp sẵn	Mener une troupe	Kéo quân
Barrer le chemin	Chặn đường	Debout...	Đứng đây ...
Se replier	Rút, lui	En avant...	Tiến lên...
Vaincre	Đánh được	Courez...	Chạy đi...
Un stratagème ... moyen	Một kế	Doucement	Se sẽ
Se méfier	Nghi-ngờ	Halte...	Đứng lại...
Prendre des précautions	Dùng tâm	Couchez-vous	Nằm xuống đất
Il y a du danger	Có nguy	Se cacher	Ẩn, nấp
Monter la garde	Canh gác	En liaison avec	Liên lạc với
Guetter	Rình	Livrer	Nộp
Chercher	Tìm	Prendre, Attraper	Bắt
Aller en recon naissance	Đi tuần	Etre pris, être arrêté	Bị bắt
Aller auxrensei- gnements	Đi dò-thăm	Tuer	Giết
S'informer	Hỏi thăm	Etre blessé	Bị thương
Révéler	Nói ra,	Dénoncer aux Français	Chỉ cho tây (Pháp)
Guider	Đưa đường, dẫn đường	Espion	Mộ thám, Người gián-điệp
Se rassembler	Tập-hợp	Tranchée, abri	Hào, hầm
Se disperser	Tán-đi, tụt tán	Les Français	Người tây, người pháp
Disposer une troupe	Dàn quân	Les Annamites	Người An-nam
Se ranger en rang	Sắp hàng ngang	Les Chinois	Người tày, người khách
S'aligner	Sắp hàng	Les Japonais	Người nhật
		Compte-rendu	Ký-sự
		Prisonnier important	Yên-phạm
		Place forte	Yên tắc
		Facteur essentiel	Khôn -yêu
		Point essentiel	Yêu-diêm

Coordonnées de vos délégués régionaux


Aquitaine et Midi Pyrénées

François Ferrandi


 Mane – 31260 Salies du Salat


 05 61 90 62 70

Jean Pierre Lestruhaut


 20 Allée Pierre Mendès France

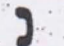
33370 ARTIGUES PRES BORDEAUX


 06 76 30 12 68

 05 37 35 39 46

Jean Weber

 19, rue Étobon Chenebier – 33100 Bordeaux

 06 03 36 97 75


 05 56 40 00 33

Paris – Ile de France


Henri Moller (Président de l'Association)


 11, avenue de Stalingrad – 92220 Bagneux

 06 98 48 27 78

 01 42 53 37 40

André Dyreit

 27, rue du Javelot – 75645 Paris Cedex 13

 06 07 83 95 07

 01 45 83 49 88


Maurice Loaique (Trésorier)


 36 bis, avenue Jean Lolive – 93500 Pantin


 06 87 62 92 73

 01 48 44 81 25

Paul Garnier (Vice-Président)

 8, rue Jules Guesde
92300 Levallois Perret


 06 20 43 41 53


 01 47 39 93 18

Roland Remond (Secrétaire Général)

 1 Bis Allée De Huberdière


37350 NAZELLES NEGRON


 06 62 83 67 16


 02 47 23 07 78

Nord

Jerôme Gireau

 13, rue du Vert Baillot – 59320 Englos


 06 21 52 38 57


 03 20 38 69 47

Normandie


Jean Pierre Bauchain


 115, rue Chasselièvre – 76000 Rouen

 06 08 02 45 49

 02 32 10 17 84


Antoine Voisin

 3 bis, Vorzais – 76130 Mont St Aignan

 02 35 15 32 62


Touraine


René Faim

 41, rue du Franc Palais
37300 – Joué Les Tours

 02 47 53 05 94

Jean Claude Marcel

 13, avenue des Cerisiers
Charentilly
37390 La Membrolle/S/Choisille

 02 47 56 54 90

